9me Année No. 30 — DIMANCHE, 15 SEPTEMBRE, 1912

ABONNEMENTS :

CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $1.50

LE NUMERO ..... 2 cents

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION : Main 7460
ADMINISTRATION : Main 7461

REDIGE EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — L'ORGANE DES JEUNES

A PROPOS D'UN LIVRE

Comment nous écrivons

NAT u-'c1f dlu u u uuu

Mlle Adèle Bibaud vient de faire paraître quatre nouvelles: *Lionel Duvernoy*, qui est le titre du volume, *Une lettre anonyme*, *Noémie*, *Le grand coeur de l'ouvrier canadien*.

La conception du premier de ces contes est patriotique.

Lionel Duvernoy, Français savant autant que beau, et désabusé aussi, cherche *l'âme-soeur*, comme on a dit mille et une fois. Il n'a pu la trouver dans son pays, et il a vainement fouillé l'Europe, exploré l'Afrique. Il la découvre au Canada. "Et elle était canadienne, c'est-à-dire française." Et l'histoire se termine par un couplet sur la mère-patrie.

Cette nouvelle fut, il y a trois ans, primée dans un concours de l'Alliance française.

Une lettre anonyme et *Noémie* sont de brefs romans-feuilletons. Leurs intrigues se ressemblent.

Gaston, que sa mère veut marier à Mlle Alice de C..., refuse péremptoirement. Quelque temps après, une copieuse correspondance s'échange entre le jeune homme et une épistolière inconnue qui signe *Laure*. Il s'en éprend; elle se dérobe. Et, quand elle l'a mis au supplice, elle lui donne un rendez-vous. Il y va et — vous vous en doutiez — Laure...c'est Alice. Et c'est *Une lettre anonyme*. Tout cela nous est raconté par Gaston lui-même, dans des lettres naïves et intarissables qu'il adresse à un ami.

Les romans par la poste ne sont plus guère en faveur, maintenant qu'on se borne à griffonner des cartes postales dont nous sommes reconnaissants à l'image de nous épargner l'effort d'y mettre plus de trois lignes de texte.

Le jeune baron de Maldigny a promis à son père mourant d'épouser la fille du banquier Belecourt, à qui le moribond doit des sommes folles. Comme la mariée n'a que quatorze ans, on l'unit puis on la renvoie au couvent, de sorte que le petit baron sera "ainsi pendant plusieurs années entièrement libre de son temps, de ses actions." Et il en profite. Sept années après son mariage blanc, voilà qu'il s'éprend de Noémie de Soulanges. Il est nécessaire que vous sachiez que le baron de Maldigny a eu le bonheur de voir son parrain mourir en lui léguant tous ses biens et son titre de marquis de Ferrares. Et voilà comment le baron de Maldigny est devenu le marquis de Ferrares. C'est donc le marquis de Ferrares qui tombe amoureux de Noémie de Soulanges, laquelle s'amourache de lui. Mais ils s'aiment sans le dire. Ils n'en ont pas le droit: le marquis, parce qu'il est marié, comme vous ne l'ignorez plus; Noémie, parce qu'elle est mariée aussi, comme je vous l'apprends. Un soir, à bout de forces, la jeune femme lui avoue: "Georges, me pardonnerez-vous jamais de vous avoir trompé? Depuis sept ans je suis mariée au baron de Maldigny, le nom que je porte n'est pas le mien." C'est lui! C'est elle! Et ils reprennent leur vie conjugale où ils l'avaient interrompue.

Le grand coeur de l'ouvrier canadien, c'est l'histoire d'une adoption. Ce sujet n'a rien de canadien, la charité étant chrétienne, c'est-à-dire universelle.

* * *

Mlle Bibaud, qui n'en est pas à son premier livre, et qui aime bien sa langue, ne la châtie cependant pas assez. Elle a l'épithète superlative trop facile. Relevé, dans sa petite brochure, ces qualificatifs intempérants: "phonographe parfait, érudition profonde, climat enchanteur, allées superbes, chemins magnifiques, superbe panorama, décor vraiment grandiose, beauté incomparable, joie immense, intense satisfaction, poétiques croyances, sables immenses, endroits délicieux, superbe moustache, dents irréprochables, distinction parfaite, coeur immense, manières parfaites, sublime mépris."

L'auteur de *Lionel Duvernoy* a laissé se glisser dans son ouvrage des métaphores singulières: la plume qui "court, avec la rapidité de l'éclair, sur le papier"..."ai-je une dyspepsie anticipée d'un bonheur que je n'ai pas goûté?"... "vous me lancez un *mais* m'arrivant comme une bombe au milieu d'un plat d'ortolans."

Et ce livre dénote encore un défaut d'observation: les paroles et les lettres des personnages ne se rapprochent nullement, la plupart du temps, de ce qu'on dit et de ce qu'on écrit dans la vie réelle. Sans doute, la sensibilité est, chez l'écrivain, une précieuse qualité, mais seulement en tant qu'elle est dirigée par le sens de la réalité.

On y trouve aussi des longueurs inutiles et dépourvues de nouveauté. Exemple: "Le jour allait bientôt finir, le ciel était pourpré des feux mourants de Phoebus, tandis qu'à l'horizon l'astre majestueux des nuits montait lentement dans la nue."

* * *

Lionel Duvernoy — meilleur que beaucoup d'autres livres canadiens — accuse bien la manière dont nous écrivons (Il y a, par bonheur, des exceptions).

Indigence du vocabulaire, qui nous interdit la précision, partant, la concision, et nous fait prendre pour de la puissance un vain étalage de superlatifs; et faiblesse du sens d'observation, qui nous empêche d'être réalistes, au sens large du mot: tels semblent être les deux désavantages *nationaux* dont nous souffrons tous dans une mesure différente.

Seule la lecture des bons auteurs français enrichira notre langue et nous inculquera le sentiment de la mesure et le sens des proportions. Et seule la fréquentation des vieux écrivains nous débarrassera du barbare fatras où sombrent nos idées les plus rudimentaires. Ecoutez La Bruyère:

"Que dites-vous? comment? je n'y suis pas; vous plairait-il de recommencer? j'y suis encore moins; je devine enfin: vous voulez, Acis, me dire qu'il fait froid; que ne disiez-vous: "Il fait froid." Pas plus qu'Acis, nous ne savons dire: "Il fait froid."

Sachons regarder, sachons voir. Penchons-nous sur la vie qui s'agite autour de nous, quelque modestes soit-elle; observons ses manifestations extérieures, scrutons-en les mobiles cachés, et racontons dans une langue raisonnable ce que nous aurons vu et deviné.

Tout le monde n'écrit pas un chef-d'oeuvre; mais plusieurs peuvent faire une oeuvre de *chez nous*, qui intéresserait le lecteur étranger tout autant que le public canadien.

Léon LORRAIN.

AU BANQUET DE LEVIS INFORTUNE CONVIVE

Reminiscences.--Qu'importe le motif au politicien.--
L'éloge du ministre.--Le discours de ce dernier.--
Sera-ce l'histoire de sa présence dans le cabinet ?

— | comm 5

(Correspondance au "Nationaliste")

Québec, 14. — Donc, c'est ce soir que M. L. P. Pelletier a son banquet de retour. Il ne s'agit pas de retour au bercail. Le ministre des postes ne s'en est éloigné qu'une fois et l'avantage qu'il trouva à y revenir promettait assez qu'il n'en sortirait plus jamais. Pour lui furent immolés bien des conservateurs d'un mérite supérieur et d'un talent pour le moins aussi grand Il reçut tout de suite un portefeuille. —Oui, un portefeuille ! — qu'il conserva vous imaginez avec quel soin, en tout cas ceux qui connaissent les remaniements de mai 1896 à Québec s'en souviennent.

Le tetour qu'on fête, c'est le retour d'Europe. La réunion sera belle, n'en doutons pas, car ce n'est pas pour les beaux yeux du ministre, si je puis me permettre cette figure de langage sans être accusé de malice, mais pour l'influence dont il peut disposer que Lévis s'est mis en frais. En fait, c'est à la cale sèche ou aux chantiers maritimes hue l'on donne un banquet. Il n'y a rien que Lévis ne soit prêt à faire pour obtenir l'un ou l'autre, et quand M. Pelletier entrera, ce soir, dans la salle Notre-Dame au milieu d'acclamations intéressées de deux à trois cents convives, il sentira bien, lui qui connait les sympathies passées d'un grand nombre des convives à son endroit, que cette manifestation vise plus loin et autre chose que lui.

Rassurez-vous, il n'en souffrira aucunement. Politicien dans l'âme, M. Pelletier prend les événements comme ils se présentent et ne se préoccupe que de les faire servir à ses fins.

Ce banquet sera l'un des beaux jours de sa vie, comme disait M. Prudhomme, ancêtre de M. D. A. Lafortune. Uevenant dans les circonstances que vous savez, tombant au milieu d'un parti qui, pour les sept-huitièmes demande sa tête ou la verrait tomber sans le moindre regret, ignoré par les conservateurs qui sont venus saluer M. Borden, un mauvais quart-d'heure le menaçait. Lévis s'est offert de le changer en triomphe, apparent du moins. chance ! que lui importe que ce banquet soit une affaire d'appétit ou un témoignage d'estime.

Les discours commenceront trop tard pour qu'il soit possible de vous en télégraphier le contenu.

Il est certain que M. Alphonse Bernier, le président fera un éloge sans réserve, peut-être même exagéré du ministre. M. Bernier parle bien, avec feu, les convives seront de bonne humeur. On applaudira quoi! Et une fois que c'est commencé ces choses-là, vous savez comment ça finit.

Quand l'hôte se lève on l'acclame, on l'acclame encore, on monte sur les chaises, on sort son mouchoir, on monte sur la table et on met souvent les pieds dans les plats.

M. Pelletier a fait annoncer ou du moins les journaux ont annoncé que M. Pelletier dira qu'il ne démissionnera pas et pourquoi il ne démissionnera pas. La nouvelle a désappointé beaucoup de partisans qui comptaient l'affaire comme faite et quelques aspirants dont les ambitions attendaient impatiemment l'occasion de se satisfaire.

On applaudira quand même car la grande majorité de ceux qui seront là tout en étant fort mécontents de M. Pelletier, n'ont pris aucune part au mouvement d'hostilité organisé contre lui.

Les protestataires, les dénonciateurs, les signataires du "round robin" car on m'affirme qu'il a bel et bien été signé ce document, mais qu'il est disparu depuis, seront en trop petit nombre pour manifester avec succès même si une distraction leur en donnait le courage ce qui n'est pas probable.

Si M. Pelletier parle à cœur ouvert son discours sera fort intéressant, mais je doute qu'il nous donne l'histoire intime de son entrée dans le cabinet, de ses relations avec M. Neuville Belleau, de son intimité avec les chefs libéraux de Québec, de ses rapports avec le "Chronicle" en certaines occasions et particulièrement de ses divergences avec M. Rodolphe Forget.

Je m'arrête sur ce nom. Je ne voudrais pas empêcher le ministre de dormir.

GREGOIRE.

LA BOXE A L'HOTEL DE VILLE

LE COMMISSAIRE AINEY.—Tous les échevins l'un après l'autre.
M. MEDERIC MARTIN (accent parisien).— Next meeting !

LA LANGUE QUE NOUS PARLONS

Ce qu'on pourrait faire pour l'améliorer dans les collèges et couvents et à l'école

LES PRIX DU BON LANGAGE

La rentrée des classes est maintenant accomplie partout dans notre province. Chagrins, le coeur content on tout simplement résignés, on réintègre le collège, le couvent et l'école. Un très petit nombre d'élèves apprécie le bienfait de l'instruction. Aucun n'en connaîtra peut-être jamais le prix véritable parce qu'il n'en sera pas entièrement privé.

Dix mois sont donc donnés aux élèves, qu'ils utiliseront ou gaspilleront, à leur choix, parce que le travail du maître est tout à fait inutile si l'élève ne fait pas sa part, qui est de beaucoup la plus large.

Mais la première qui incombe aux professeurs — et tous le savent — c'est de faire comprendre aux jeunes dont la faculté de réfléchir n'est pas encore très étendue, l'importance d'apprendre, et la simple honnêteté qui devrait les empêcher de laisser perdre des avantages que leurs parents ne leur accordent, la plupart du temps, qu'au prix de durs sacrifices. Un jeune homme ou une jeune fille d'intelligence moyenne se rendra à l'un de ces deux raisonnements, et ce sera tout bénéfice pour l'élève, pour les parents et pour le professeur lui-même. Il est une autre idée que tout professeur devrait tenir à honneur d'inculquer aux écoliers et écolières, savoir: Il n'est pas du tout ridicule de parler correctement.

Cela peut paraître une énormité, mais qu'on observe et qu'on réfléchisse. J'ai, pour ma part, vu dans un collège, la majorité des élèves se moquer d'un petit camarade qui prononçait "moi" et "toi" et qui appelait "buffet" ce que les autres nommaient un "sideboard". On a son amour-propre, même quand on est jeune, surtout quand on est jeune, et le petit homme qui s'exprimait bien en vint, après de louables parce que pénibles efforts, à parler tout aussi mal que les autres.

C'est là un fait isolé, je le sais bien, et je ne prétends pas conclure du particulier au général, mais un cas de cette nature, c'est déjà trop.

On m'a affirmé qu'il existe dans plusieurs collège et aussi, je crois, dans quelques couvents, des cercles du Bon Parler français, où les membres rivalisent de correction dans leur langage. C'est très bien, et il serait à souhaiter que cela se généralisât.

Et il faudrait faire encore davantage en faveur du bon langage. Un prix et même plusieurs devraient être décernés dans toutes les maisons d'éducation aux élèves parlant le plus correctement. Il ne faudrait pas organiser des concours de bon langage et primer celui qui réciterait le mieux un boniment appris par coeur. Non.

C'est le parler de tous les jours qu'il faudrait juger, la manière de réciter les leçons pendant toute l'année scolaire et, aussi bien, la conversation des récréations.

Tous ceux qui ont assisté au Premier Congrès de la langue française, et qui ont témoigné par leur seule présence de l'attachement qu'ils portent à notre langue et le désir qu'ils ont de la voir progresser, ne pourraient-ils, ne devraient-ils pas s'offrir chacun une récompense dans la maison d'éducation la plus rapprochée de chez eux. Comme il y avait là des délégués et des congressistes venus de partout, où l'on parle français dans l'Amérique du Nord, il s'établirait ainsi une filiation de prix de langage, dont on serait justifiable d'attendre les meilleurs résultats.

L'allocation d'un prix appréciable à l'élève qui parlerait le plus correctement ferait perdre du terrain à l'idée, malheureusement plus répandue qu'on ne croit dans certaines classes, qu'il est ridicule de s'exprimer convenablement; et les élèves, qui auraient fait pendant toute l'année des efforts pour le mériter, rencontreraient dans leurs familles en parlant un langage épuré qui, par la force de l'habitude — "cette seconde nature" — leur resterait.

Quand on nous aura débarrassés de ce sot amour-propre à rebours, la langue française aura fait de réels progrès au Canada.

Jean VERCHERES.

FINANCES MUNICIPALES

La Ville de Montréal ne peut se procurer l'argent nécessaire pour tenir ses promesses

BONNE ET MAUVAISE AFFAIRE

Le rapport financier de la ville de Montréal, pour l'année 1911 constitue une lecture très instructive, encore qu'aride et indigeste.

On y trouve des tableaux qui nous permettent de constater d'un coup d'oeil queles sont nos recettes et comment nous les dépensons.

Les revenus augmentent, naturellement, d'année en année. Voici le chiffre des recettes annuelles de ces cinq dernières années:—

1907	$4,898,276
1908	5,258,244
1909	5,897,994
1910	6,615,701
1911	7,656,833

La plus large part de cet accroissement provient de l'augmentation de la valeur foncière et de l'abondance et des progrès de la construction. Notre ville, qui doit son expansion à des conditions purement économiques et géographiques, se développe donc tout naturellement et l'on pourrait dire, comme l'Autre, qu'elle progresse en dépit de notre administration municipale.

Voici où va l'argent:—

Intérêts sur la dette	$2,096,033
Taxes d'écoles	1,201,420
Voies	1,054,009
Egoûts	56,958
Police	596,640
Cour du recorder	27,757
Incendies	520,939
Inspection des édifices	24,009
Eclairage	223,987
Eau	454,897
Marchés	29,407
Incinération	172,548
Hygiène	117,845
Parcs	66,834
Hôtel de Ville	94,699

Les intérêts de la dette atteignent un chiffre très considérable (plus de deux millions), si considérable qu'ils absorbent près du tiers des recettes totales. La dette municipale se chiffrait à la fin de l'année dernière à $55,500,000.

Et ce n'est pas fini d'emprunter. Des pompiers démissionnent, des fonctionnaires menacent de lâcher le rond de cuir, s'ils n'ont point immédiatement une augmentation de salaire. "Pas d'argent", répondent commissaires et échevins qui, dans cette circonstance, se trouvent, par hasard, être d'accord. Les derniers quartiers annexés ont des besoins pressants. Les uns, qui n'ont pas d'eau, vont crier famine à l'Hôtel de Ville, les autres réclament des pavages, des trottoirs, des égoûts, des pompiers, des gardiens de la paix.

Et leurs demandes sont parfaitement légitimes. Ces quartiers sont annexés à la Ville, ils en font partie au même titre que les plus anciennes divisions. Leurs habitants paient des taxes dont le chiffre est calculé sur la même base que l'impôt des contribuables des parties centrales, ils ont droit aux mêmes services municipaux aux mêmes avantages, aux mêmes privilèges. S'imagine-t-on, à l'Hôtel-de Ville, que le contribuable paie ses taxes pour le simple honneur d'être citoyen de Montréal?

Les derniers quartiers annexés ont droit à tous les ouvrages municipaux et à tous les avantages dont bénéficient les Montréalais de la rue Saint-Denis ou de l'avenue des Pins, par exemple; et l'administration municipale est incapable de rendre justice à tous, dans un délai raisonnable s'entend, même en empruntant jusqu'à la limite extrême du pouvoir d'emprunt de la Ville.

Que faire? Il n'y a rien à faire..., qu'à laisser subsister les injustices dont souffrent les derniers venus des Montréalais.

Le mal est sans remède puisqu'on n'a pas su, ou plutôt, qu'on n'a pas voulu l'éviter. Les dernières annexions ont été conclues trop hâtivement, trop inconsidérément. Il y a une couple d'années, ou fut pris, à l'Hôtel de Ville, d'une véritable rage de tout annexer. On voulait centraliser l'administration de tous les endroits situés sur l'île de Montréal. A peine une petite municipalité s'était-elle fondue dans la grande ville, qu'on cherchait d'en attirer une autre. C'était une rage: Si M. Gouin nous l'eût donné un peu plus tôt, il est probable que nos édiles auraient voulu annexer l'Ungava.

Mais tous ces annexions pèsent maintenant lourd sur le budget municipal, sans lui offrir des avantages correspondants. Loin de là. Et, en fin de compte, ces annexions n'ont été fructueuses que pour quelques spéculateurs, qui y ont trouvé une augmentation soudaine et considérable de leurs propriétés ou de terrains sur lesquels ils possédaient des promesses de vente. Ce fut une belle opération pour quelques-uns, mais une fort mauvaise affaire pour la Ville de Montréal.

RAPTISTE.

Morales réflexions

Un des "journalistes" de la "Patrie" s'est occupé, jeudi dernier, de nous prévenir contre les superstitions. Il le fait comme suit:

CONCEPTION ET CONJURATION

"Que peut-on ANTICIPER DES PROJETS conçus un vendredi 13? N'allez point terter le sort et les bonnes âmes, pétries en superstition naïve, vous inviteront à conjurer le destin en évitant ce joce jour-là de vous livrer à toute oeuvre servile de rêver à des projets d'avenir; elles vous condamneront pour le bien de votre foyer à la plus entière abstinence, à la plus grande mortification de l'esprit.

TABLETTES OCCULTES ET VENUS NEFASTE

"Les vieilles TABLETTES. OCCULTES vous apprendront que le vendredi, pourtant consacré à Vénus, était considéré comme un jour néfaste.

DERNIERES NOUVELLES

"PLUS TARD, la chronique et la tradition expliqueront le caractère d'implacable fatalité du vendredi dans le fait que lors de la dernière ère (?) il y avait treize personnes à table et que l'un des treize, fut traître au Sauveur et se pendit la nuit du même jour. De là, ce curieux aphorisme: "Ne jamais se trouver treize à table".

ANNONCE POUR CHIROMANCIENS

"Demain, il y a de bonnes âmes qui éviteront de croiser un cortège funèbre de peur de trépasser dans les treize semaines qui vont suivre; il y en a qui porteront même des amulettes pour conjurer le sort, il y en a qui iront interroger les chiromanciens et les cartomanciens de la banlieue pour connaître si leurs désirs trouveront grâce devant la fatalité.

EST-CE VOTRE FETE?

"N'empêche que les Chrétiens célébreront demain la fête de Saint-Maurille et qu'ils se réjouiront quand même, parce que le vendredi reste le jour où le genre humain fut racheté, un jour saint et grand entre tous.

CET ARTICLE EST PAYE

"Outre cela, demain, vendredi et 13, sera jour de paye dans un grand nombre d'établissements, et la veille de la Sainte-Tquche dans plusieurs autres. Les vendredis, même quand ils tombent le 13 du mois, ne sont pas, après tout, si terribles."

N. B. — Seuls les sous-titres sont de nous.

FARFOUILLARD.

L'HABITUDE.

Le magistrat Denison. de Toronto, a condamné à $20 d'amende une brave femme qui disait la bonne (ou la mauvaise) aventure.

On assure que, lorsque le receveur des amendes a tendu la main, elle a voulu lui en examiner les lignes.

* * *

NOS SNOBINETTES.
ELLES PARLENT MUSIQUE.

— Avez-vous entendu *Werther*?
— Non, mais on dit qu'il joue bien.

UN CRIME

Moi, c'est bien simple, je n'aime pas les chiens. J'admets bien que cet animal, cher à Buffon, possède des tas de qualités qu'on rechercherait en vain chez une belle-mère. Ainsi, pour la fidélité, par exemple, il rendrait de nombreux points à Abélard, de triste mémoire.

Je sais bien aussi que les Chinois ont pour cet ami de l'homme, une véritable passion, mais elle est toute gastronomique. Chez les Célestes, en effet, rien ne vaut, comme plat de résistance, un petit chien, chinois, naturellement, frit dans l'huile de castor. Il paraît que tous ceux qui y goûtent s'en lèchent les doigts jusqu'au genou.

Eh bien, même ainsi, je ne peux pas le sentir. Au naturel et bien vivant, ça sent "méchant". Puis il est très difficile de lui inculquer des habitudes de propreté; à tous momenis, et dans tous les coins, on trouve des preuves de ce que j'avance. Ensuite, que de familiarité, pour un brin de connaissance: à propos de tout et de rien il vous saute à la figure, et vous pourlèche avec la même ardeur qu'il mettait quelques instants auparavant, dans sa conversation avec le toutou du voisin.

Sans compter des blagues auxquelles on ne s'attend pas. Tenez pas plus loin qu'avant-hier. J'ai été témoin d'une jolie scène du genre qui m'a fait une pinte de bon sang... parce que j'étais désintéressé, car c'était plutôt à pleurer.

Comme beaucoup d'autres, je suis affligé d'une belle-sœur. J'en ai même plusieurs, des belles, des laides, des passables. Au fait, qu'est-ce que ça peut bien vous faire ? Disons que celle-là est "d'adon."

La pauvre s'est entichée de ce qu'elle appelle un amour de petit chien et que je qualifie, moi, d'affreux cabot. Il répond au nom commun de Bruno. Ma belle sœur Dadon possède, ou plutôt possédait un chapeau et un oiseau de paradis, l'un garnissant l'autre.

Or, avant-hier, le chien était dans le salon, le chapeau itou, mais sur le canapé, et ma belle-sœur Dadon en ville.

Ce qui va suivre m'a été raconté par mon petit doigt, car je n'y étais pas, ni personne.

Depuis un instant, Bruno rôdait autour de l'intrus auquel, par oubli, sans doute, sa maîtresse avait négligé de le présenter.

Il s'avisa de lier connaissance avec les liures, d'abord. Celles-ci pendaient comme de braves liures qui se respectent.

Il s'approcha donc d'un air affable et tenta une reconnaissance, oh, un rien, un léger coup de patte.

Voyant que l'on ne répondait pas à ses avances, il envoya un direct de la gauche, puis rentra par un crochet de la droite, le tout avec de petites mines très drôles.

Les liures continuaient à ne pas rendre les politesses, mais petit à petit, le chapeau se rapprochait du bord du canapé, si bien que à un moment donné, il tomba et s'en vint coiffer le jeune Bruno, ébahi.

Celui-ci se dégêtra comme il put et entra aussitôt dans une colère bien compréhensible.

Il y avait surtout là un oiseau, le fameux paradis ($20 dans le gros, madame!) qui lui donnait sur les nerfs.

Il s'acharna sur la bête et lui "conta ça", tant et si bien qu'au bout de très peu d'instants, il ne restait qu'un fouillis de plumes déchiquetées et des débris de paille propres tout au plus à servir de cure-dents.

Si je vous dépeignais la colère que fit ma belle-sœur Dadon en rentrant, elle m'arracherait le peu de cheveux que les hivers ont respectés.

Aussi, je ne vous en dirai rien.

Mais croyez-moi ; si vous avez la simplicité de payer à votre femme un oiseau de paradis acheté dans le gros pour vingt piastres, ne le laissez jamais traîner sur un canapé dans le salon, et surtout, n'ayez pas de petit chien.

Joseph CHABALLE.

UN CONSEIL.

Un confrère anglais donne un conseil pratique à notre bouillant ministre de la Milice:

Si Sam Hughes tient absolument à diriger un corps d'armée, pourquoi n'embrigade-t-il trente-cinq mille moissonneurs, et ne les dirige-t-il vers l'Ouest?

QUE FAIRE?

Le *News*, de Toronto, dit: "Rien que pour mettre le capital anglais à l'abri, le Canada devrait se hâter de contribuer à la défense de l'Empire."

Et que fera le Canada pour mettre à l'abri le capital des Allemands, qui placent ici $25,000,000 d'un coup?

* * *

CES AMERICAINS!

Le *New York Herald*, qui fait un concours de poésie, a reçu quatre mille poèmes.

* * *

IL EST DUR.

Le maire Gaynor, de New-York, dit qu'on ne peut pas s'attendre de trouver des policemen honnêtes quand on voit les échevins pratiquer le péculat.

Heureusement que nos agents, qui sont de braves gens, n'ont que de bons exemples sous les yeux.

LES METAPHORES CELEBRES

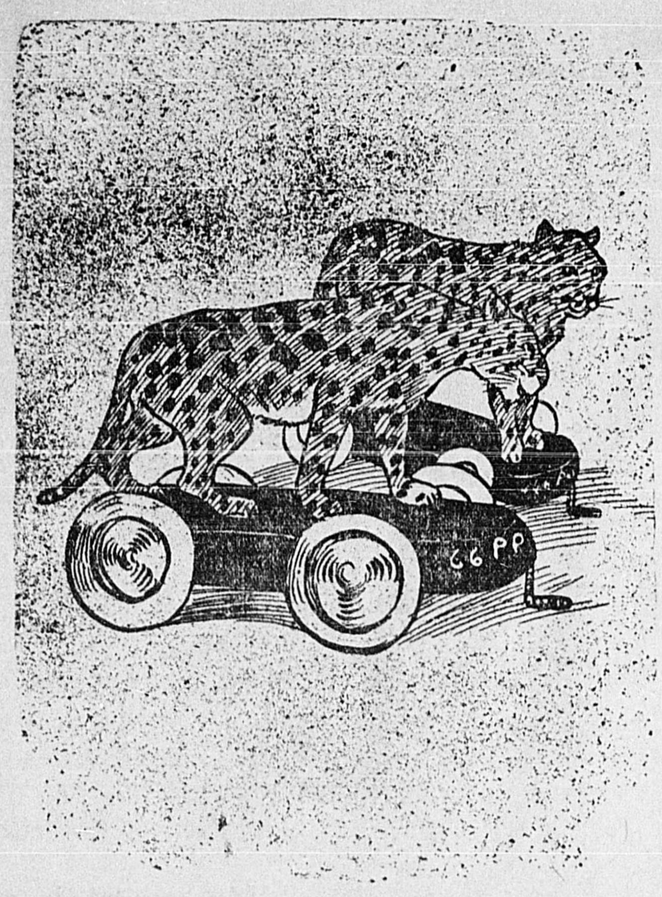

"D'autres (automobiles) font entendre par intervalles une sorte (sic) de ronronnements sourds et profonds comme ceux de chats-tigre (sic) qu'on éveillerait en sursaut".

La "Patrie", lundi 9, page 1, col. 3.

LES POÈTES DU TERROIR

LA FIN

Oh! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines
Dans ce morne horizon se sont évanouis!
. . . . . .
Combien de patrons morts avec leurs équipages!
L'Océan de leur vie a pris toutes les pages,
Et, d'un souffle, il a tout dispersé sur les flots.
Nul ne saura leur fin dans l'abîme plongée...
. . . . . .
Nul ne saura leur nom, pas même l'humble pierre
Dans l'étroit cimetière où l'écho nous répond,
Pas même un saule vert qui s'effeuille à l'automne,
Pas même la chanson plaintive et monotone
D'un aveugle qui chante à l'angle d'un vieux pont.

V. HUGO, Oceano nox.

Eh bien, tous ces marins,—matelots, capitaines,
Dans leur grand Océan à jamais engloutis...
Partis insoucieux pour leurs courses lointaines,
Sont morts—absolument comme ils étaient partis.

Allons! c'est leur métier; ils sont morts dans leurs bottes:
Leur boujaron (1) au coeur, tout vifs dans leurs capotes...
—Morts...*Merci*: la Camarde *a pas le pied marin;*
Qu'elle couche avec vous: c'est votre bonne femme...
—*Eux, allons donc*: *Entiers! enlevés par la lame,*
Ou perdus dans un grain...

Un grain...Est-ce la mort, çà? La basse voilure
Battant à travers l'eau!—Ca se dit encombrer
Un coup de mer plombé, puis la haute mâture
Fouettant les flots ras—et ça se dit sombrer.

—Sombrer.—Sondez ce mot. Votre mort *est bien pâle*
Et pas grand'chose à bord sous la lourde rafale...
Pas grand'chose devant le grand sourire amer
Du matelot qui lutte.—Allons donc, de la place!—
Vieux fantôme éventé, la Mort change de face:
La Mer!...

Noyés?—Eh! allons donc! Les noyés *sont d'eau douce.*
—Coulés! corps et biens! Et jusqu'au petit mousse,
Le défi dans les yeux, dans les dents le juron!
A l'écume crachant une chique râclée
Buvant sans hauts-le-coeur la grand' tasse salée...
Comme ils ont bu leur boujaron.

—Pas de fond de six pieds, ni rats de cimetière;
Eux, ils vont aux requins! L'âme d'un matelot,
Au lieu de sainter dans vos pommes de terre,
Respire à chaque flot...

—Ecoutez, écoutez la tourmente qui beugle!...
C'est leur anniversaire.—Il revient bien souvent.—
O poète, gardez pour vous vos chants d'aveugle;
—Eux: le De profundis *que vous corne le vent.*

Qu'ils roulent infinis dans les espaces vierges!...
Qu'ils roulent verts et nus,
Sans clous et sans sapin, sans couvercle, sans cierges...
—Laissez-les donc rouler, terriens *parvenus!*

Tristan CORBIERE.

(1) *Boujaron*, ration d'eau-de-vie.

Pourquoi le laisser partir ?

On a lu sans doute avec beaucoup d'intérêt l'interview accordée vendredi à l'un des rédacteurs du "Devoir" par M. S. D. Vallières, ancien président de la commission des finances au conseil municipal.

M. Vallières, parlant de la succession du chef Carpenter, se déclare franchement en faveur du sous-chef Charpentier.

Il a parfaitement raison. Voilà un homme honnête qui, en maintes circonstances, a remplacé son chef, qui connait le métier, qui a prouvé ses capacités, qui "a gagné ses épaulettes" — pourquoi lui préférerait-on un de ses subalternes ?

Cela n'a pas de sens commun.

Il n'y aurait cependant rien d'extraordinaire à ce que M. Charpentier se vit refuser le poste qu'il est en droit de convoiter. Les choses se font si curieusement parfois à l'Hôtel de Ville ! Ainsi pourquoi laisse-t-on partir le chef Carpenter pour Edmonton ? Voilà une petite ville qui n'a qu'une quinzaine d'années de notoriété, qui ne compte qu'une soixantaine de mille âmes et qui "débauche" notre chef de police en lui offrant "mille" piastres de plus par année, sur le salaire que lui payait la ville de Montréal.

Et c'est la grande Métropole (avec [illegible] qui se fait siffler son chef pour une chanson. Car qu'est-ce que mille collars dans le Trésor municipal ?

Franchement nos échevins ne sont pas fiers de se faire faire la barbe ainsi. Est-ce possible que la ville de Montréal, avec ses cinq cents mille habitants, ne peut pas payer son chef de la Sûreté le même salaire que la ville d'Edmonton avec ses soixante mille âmes ? Encore, si M. Carpenter n'était pas compétent ; mais tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre n'ont qu'à se louer de lui. Bien plus, son mérite a traversé le Canada puisqu'une ville du "far West" vient nous l'enlever.

Il me semble qu'il est de bien mauvaise politique de se séparer d'un bon employé. Et je souhaite, si M. Charpentier est nommé, que nous le conserverons avec nous aussi longtemps qu'il saura accomplir son devoir.

Paul-G. QUIMET.

L'assaillante de John E. Redmond est mourante

Dublin, 13. — Mary Leigh, la suffragette récemment condamnée à cinq ans d'emprisonnement pour avoir blessé John E. Redmond, le chef nationaliste irlandais, avec une hachette, est dans une condition critique à Mount Joy. Depuis son incarcération, Mlle Leigh n'a pas voulu manger et les officiers de la prison ont été obligés de lui faire prendre de la nourriture de force.

CONTES DU *NATIONALISTE*

L'ATTENTE

—Ainsi, c'est décidé... Vous partez, Pierre ? Il répondit :

—Je pars, Suzanne. C'est ma destinée qui s'impose.

Elle le fixait de ses grands beaux yeux très tristes.

—Vous savez que ce n'est pas ma faute... J'eusse été heureuse et fière d'être votre femme... Mais puisque cela n'est pas possible, allez, mon ami... Nous devons chacun suivre notre destin... Vous allez connaître tout un monde nouveau. Vous aurez une existence brillante et agitée... Vous serez très fêté et très célèbre. J'espère que vous serez très heureux... Moi, je vieillirai dans notre horizon de petite ville, une petite vie éclairée par une petite lampe... Je resterai une provinciale, comme celle dont vous vous moquerez dans vos livres... Je porterai des crinolines, et je serai très ridicule... Et ce sera ma joie de suivre les étapes de vos succès, de voir votre nom, votre portrait dans les journaux, d'entendre le bruit lointain de vos triomphes... J'épinglerai ainsi à mon existence un brin de votre laurier, et cela me la parfumera toute, mon humble vie muette. J'aurais pourtant fait un rêve,vous savez, les jeunes filles : c'est que nous voyagions dans le même compartiment pour parler vos images, monsieur le romancier ; et j'aimais à me figurer que nous faisions la même route et que nous irions ainsi jusqu'au bout du voyage, serrés dans le même coin du wagon, où le hasard nous avait réunis, sans se soucier des stations que l'on crie le long de la route... Mais il paraît que vous changez de ligne, et c'est ici que nous nous séparons... Vous descendez... Moi, je reste...

Et comme quelqu'un s'approchait, elle lui tendit son joli sourire de vendeuse, lui offrant une fleur.

—Voyons, monsieur Gerbaud, achetez moi donc cet œillet... c'est pour les pauvres...

Autour d'eux, la vente de charité remuait d'une vie exceptionnelle les classes froides, aux grands murs nus, aujourd'hui tapissés, enguirlandés de buis, entre lesquels s'affairaient ces demoiselles très amusées d'être marchandes. Dans les couloirs, dans la cour triste, trottaient de jolis tabliers à bavette, et c'était une gaieté épandue, montant des fleurs offertes, des étalages, par-dessus lesquels des flirtages se nouaient, des mains se rapprochaient, hâtives, cueillant un pétale de la douloureuse rose d'aimer.

C'avait été d'abord une amourette de collégien à pensionnaire. Elle était la fille de Mme Latelme — pensionnat de demoiselles... qu'on appelait les petites bleues à cause de leurs robes d'uniforme. Les après-midi du jeudi et dimanche, quand deux par deux, les petites bleues tournaient autour du boulevard, sous l'assoupissement des platanes, toujours un tas de polissons suivaient la file lente des robes. Chacun avait la sienne. C'était la mode au collège. Lui, c'était une fillette frêle, aux yeux noirs, au teint maladif, qui marchait derrière les élèves, à côté de sa mère, toujours sérieuse, d'une pensivité précoce. Elle avait frôlé son cœur neuf, où germait une tendresse vague. Et aussi, en elle, un trouble était éclos, une sympathie inquiète pour ce regard qui la suivait.

Ces impressions indécises s'étaient précisées, cristallisées peu à peu, sans les mignardises ni les coquetteries habituelles, et de simples bouquets de violettes offerts et reçus gravement avaient seulement parfumé la naissance de cet amour. Puis, grandie, elle devenue à la pension la collaboratrice de sa mère, lui, non plus, le gamin aux doigts tachés d'encre, mais beau jeune homme dont le regard commençait à entrevoir la vie, les semences déposées aux sillons de leur cœur avaient éclater en une germination puissante, et leur amour déjà ancien leur parut dater de cette heure où ils avaient su qu'ils s'aimaient.

Mais alors, dans son être malléable où toutes les sensations extérieures tourbillonnaient en flocons de neiges, puis se condensaient, se congelaient, créant son moi, Pierre Gerbaux sentit naître un besoin nouveau.

Entre le tour des boulevards où la petite ville serrait ses rues étroites,une sensation d'étouffement le prit, le surexcita à un désir d'élargissement,d'espace, d'horizons autres et de visages renouvelés.

Dans les rues, il passait devant les boutiquiers étalant aux devantures la placidité de leur graisse où s'abêtissaient des yeux flasques, sans reflet, étaient sur l'immuable mur d'en face. Ils restaient ainsi, affaissés en une pâtée de chair gluante, qui semblait couler comme une chandelle, sans nulle idée d'un au-delà, ne soupçonnant pas que les hommes fussent créés pour autre chose que pour vendre des souliers ou pour en acheter. Et c'était surtout cela, ces empâtements de vies béates, qui exaspérait Pierre Gerbaud, Il apercevait devant lui cette existence emmurée, tournant immuablement dans le même cercle d'horizons, d'occupations, d'idées, avec la lassitude maigre et résignée d'une rosse de chevaux de bois. Et la sève de son cœur jeune se révoltait contre cet enlisement.

Il retrouvait alors une impression d'enfant. A la gare, ses courts voyages prenaient toujours le même train, amenaient ses vacances à un village proche. De l'autre côté, vers le Nord, la voix filait droite, allongeant la perspective luisante de ses rails. Mais au bout de quelques cent mètres, elle tournait, se perdait. A ce tournant était dressé un disque. Et pour le petit qui jamais n'était allé par là, ce disque fermait le monde connu. Quand il évoquait des pays mystérieux, lointains, quand il pensait à Paris surtout, tout de suite il voyait le disque, et quoique le sachant très loin, il se le figurait tout là derrière, car une fois dans l'inconnu la notion d'espace disparaît. Et maintenant que ce là-bas l'attirait irrésistiblement, le hantait d'un appel impudique, c'était encore ce disque qui se dressait au bout de tous ses rêves, devant le but précis de ses efforts, de ses désirs.

La vie ne lui apparaissait que sous ces deux aspects, les boutiquiers ou le disque.

Peu à peu ce sentiment se compliqua: un besoin douloureux de création naissait en lui, le jetait en des fièvres d'écrire. Et déjà, il était un de ces malheureux dont un feu intérieur brûle les entrailles, pauvres hystériques de l'art, qui, au lieu de savourer tranquillement, dans l'égoïsme de leur vie intime, leurs émotions et leurs rêves, ou de s'engourdir dans l'inconscience des impressions flottantes, sont harcelés par ce désir constant de les fixer, de les enfermer, ces morceaux d'âme palpitants, en des mots dont l'impuissance leur crée encore une douleur.

En cette ville intellectuelle, Pierre ne pouvait pas se tremper en une de ces atmosphères d'art, où les tempéraments malléables s'imprègnent de l'intelligence éparse, où, au choc des discussions, au contact des puissants, les nervosités s'affinent, les talents germent, mûrissent, tandis que les loqueteux même, les guenillards à tête vide ramassent les bouts d'idées que les prodigues ont jetées, à peine allumées, sous les tables, emportent de quoi se faire une fortune et un nom. Aussi son plaisir était-il de s'arrêter, des heures, devant les devantures où le livre étalait, sous le gaz, la gloire suggestive de son titre. O la floraison des petits bouquins jaunes, emplissant la serre des vitrines... Pierre s'en grisait comme de l'odeur des feuilles neuves, se surexcitait en la poussée d'un rut, pareil à celui de la chair. Rien que d'en feuilleter du bout des doigts les pages encore humides de l'impression récente, une fièvre étrange l'étreignit, le faisait courir à travers les rues, où les passants se retournaient, jusqu'à la solitude de sa chambre, où il noiciss sait des pages, furieusement, les mains tremblantes. Et sa joie, son humble et grande joie, c'était d'aller flâner à la Bibliothèque de la gare, où la grosse marchande, tassée dans le coin, regardait curieusement ce garçon qui s'attardait, debout, devant l'étalage: car il trouvait là réunis les absinthes dont s'abreuvaient et s'augmentaient ses soifs, la griserie des livres neufs, et l'activité bruyante de la gare. Au milieu des coups ds cloche, des sifflets de locomotives, de l'affairement des voyageurs qui apportaient comme des odeurs de pays inconnus, il se réconfortait, impressionnable, en illusion fébrile d'un départ.

Longtemps, Pierre Gerbaud avait hésité. Car elle ne pouvait pas songer à partir, la fille de Mme Latelme, dont les petites bleues assuraient l'humble pain. Sa vie se dressait devant elle incolore et droite, toute faite à l'avance, sans imprévu ni mystère; seconder sa mère puis la remplacer élevant des fillettes qui s'échapperaient dans la vie, deviendraient mamans, puis grand'mères, tandis que se succéderaient dans la grande classe froide leurs enfants et les enfants de leurs enfants, et qu'elle descendrait à petits pas vers la vieillesse, cloîtrée dans le même étroit horizon, dans la monotonie des lendemains pareils.

Elle le savait, résignée, enfermée en un renoncement de novice. Et quand Pierre lui demanda de mettre sa main *dans la sienne, pour affronter ensemble* l'inconnu, elle eut un sourire triste : Non, mon ami, cela n'est pas possible. Le bon Dieu ne m'a pas accordé un permis de circulation.

Déboucler sa valise et s'asseoir dans cette tendresse, Pierre y pensa. Car il l'aimait réellement, cette frêle jeune fille, dont les tristes yeux noirs semblaient porter un deuil intime et silencieux. Il s'efforça de lutter contre son mal, de rafraîchir sa fièvre ; elle le terrassa. Vaincu, il se décida à partir.

Le train s'approcha du disque, le dépassa. Pierre pensa que c'était aussi là un tournant de sa vie, et que tout son passé restait derrière. Il regarda autour de lui ; Paris n'était pas encore là. — Mais déjà Suzanne n'y était plus.

II

A la gare un homme descendit. Il avait les cheveux blancs et les yeux plissés des vieillards. Les commissaires l'accostaient : Hôtel de Luxembourg, m'sieur. Il fit non, non, de la tête, et la taille un peu voûtée, les mains croisées derrière le dos, il regardait cette gare d'où sa vie était partie, où elle aboutissait.

Il se tourna vers l'avenue. Sous le frisson du ciel violet, les arbres avaient une pauvre mine souffreteuse, les branches nues serrées, en une angoisse, et les maisons de chaque côté s'empâtaient, agrandies dans l'indécision humide de ce soir de novembre. Une fraîcheur tombait. Alors il releva le collet de son pardessus et toujours les mains derrière le dos il remonta l'avenue à petits pas claquant sur le trottoir.

Il rencontrait peu de monde. Quelques bonnes qui revenaient d'emplir leurs cruches et se hâtaient. Le cocher sifflait. Devant la préfecture, une sentinelle s'endormait dans la somnolence de son rêve, et ainsi encapuchonnée dans un gros manteau de guérite, elle semblait un paquet de hardes, abandonné. Le voyageur jeta son cigare.

De l'autre côté de l'avenue, un café allumait ses globes. Ce coup de lumière mit dans le crépuscule une impression de nuit tombée. L'intime de cette heure vague, si charmante, où ne palpitent que des esquisses de choses, des demi-lueurs et des frôlements, fut secouée par cette réalité crue. Et ce fut presque une souffrance, la brutalité brusque d'un déchirement.

L'homme traversa l'avenue, s'arrêta devant le café. Il lut : Café de France, et dit : Tiens, je ne connaissais pas ça. Ça doit être nouveau. Il entra.

Aux tables, une douzaine de consommateurs étaient accoudés. Les têtes penchées sous le gaz se relevèrent. Il y eu de chuchotements, un bruit de chaises remuées, une courte surprise fixée par l'entrée de l'inconnu. Cela fit un silence. Puis les voix montèrent, et l'on reprit les parties de manille.

Lui restait sur la banquette, devant un verre de punch chaud. Comme il avait l'air malheureux, et que le collet de son pardessus était doublé de fourrures, le patron s'approcha et lui dit: Alors, comme ça, vous arrivez ?... il répondit : Oui, et but une gorgée.

Le patron restait toujours devant lui, à le regarder. L'homme lui demanda : Il n'y a pas longtemps que vous avez installé ce café ?... L'autre eut un gros rire : Non, pas guère... Le voyageur s'étonna : Vingt-cinq ans... Puis baissant la tête : C'est vrai... c'est vrai... Et l'évocation de son absence tout à coup surgit, le saisit en une sensation de temps, qu'il aperçut comme un tunnel très long, avec là-bas, tout au lieu, une petite chose entrevue qui était cette ville le jour qu'il la quitta. Et maintenant seulement il se souvient qu'il y avait trente ans depuis. Il se vit, pauvre disparu, pour qui tout ce présent était étranger, et qui n'existait plus pour lui. Il n'avait plus la moindre place dans l'économie de ces êtres et de ces choses. Alors, il prit son chapeau et s'en alla, laissant son verre à demi plein.

Sur l'esplanade, les réverbères maintenant éclairés glissaient des lueurs sous les branches. Dans un coin, le tas des chaises de la musique s'endormait sous une grande bâche de toile. Et les allées vides s'effaraient au moindre pas. Mais de l'autre côté, sur le boulevard, les devantures allumaient une vie spéciale, la richesse de la vie de nuit. Non la nuit de campagne, qui fait muraille aux deux bords de la route, au delà desquels s'enfonce le silence des plaines endormies ; ni la nuit de faubourg, boueuse, frissonnante.

Mais la nuit ouatée, chaude des boulevards où passent des robes affairées, des manteaux de fourrures, éclairés soudain au luxe des vitrines allumées. Des coupés rentraient d'une après-midi de visites. Et de jolies figures se penchaient aux glaces des magasins, regardaient les étoffes, les bijoux, les bronzes, partaient avec un sourire. L'homme s'en allait, toujours obsédé par cette sensation qu'autrefois il avait été un élément de ce tout et qu'aujourd'hui il n'était plus rien. Et cette idée purement philosophique devenait chez lui une sensation physique, comme une douleur de compression, de resserrement entre ces arbres, ces maisons, ces gens qui passaient, tous voulant leurs commodités et leur ration d'air. C'était une impression maladive de pauvre être secoué, brisé, dont la nervosité s'est surexcitée à toutes ces félures, et chez qui la moindre sensation prend l'acuité d'une souffrance. Et cela, cette poignance lui faisait quitter le boulevard où passait trop de monde, l'amenait dans une rue déserte, une pauvre rue de province où se balançait un reverbère trouant la nuit.

Là, tout d'un coup, cette impression dure qui lui serrait la poitrine creva, se fondit en une tristesse très vague et très douce, qu'il n'expliqua pas d'abord. Mais ce lui fut un soulagement très grand, comme si au bord de cette ombre, toute l'agitation de sa vie, ses misères, la poignance des jours mauvais, s'apaisaient, à l'intimité de cette rue, à la tendresse des choses familières...

Subitement, il comprit...

Il s'arrêta devant une maison à deux étages. Sur la porte était écrit:

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,
MADAME LATELME.

Devant la marche de pierre, il eut une émotion d'enfant. Comme son coeur battait, il lui sembla qu'il le sentait battre, à travers le temps, à trente ans de distance. Et il se revit devant cette porte, gamin en culottes courtes, puis jeune homme, avec son bel amour au coeur. Et alors, pour la première fois de sa vie, il se demanda pourquoi, quand cette porte était ouverte, et qu'un baiser l'attendait derrière, il n'était pas entré, pour le prendre et le garder, toujours.

Devant ses yeux fatigués passa la vision d'un sourire penchée sous la lampe d'un bonheur de coin de feu, tiède et clos. Et il grelottait dans ce gros froid de la rue, pauvre éclopé de la vie mauvaise, qui, après avoir lutté, y avait cassé ses ongles, et s'en revenait, meurtri, trainant la patte, en une infinie lassitude. Brusquement, parut devant lui la rigidité froide du fini, cette barre de fer immuable qui ferme nos horizons. Cette sensation de l'Irrémédiable lui tomba dessus lourdement, l'assomma d'une désespérance.

Et il s'en alla.

Après quelques pas, il s'arrêta, hésita. Puis il revint, traîné par une force inconsciente. Et de nouveau, la porte fut devant lui où il sonna.

Il attendit un moment. Il allait partir. Des pas descendirent l'escalier. Et la porte s'ouvrit.

Ce fut une petite vieille, avec des bandeaux tombant le long des joues. Elle avait une maigreur ciergeuse de fille restée vierge, sans l'apaisissement de la maternité. Sa main tenait une lampe, levée, pour mieux voir. Ainsi vue, elle évoquait une petite vie ratatinée sur place, puis ridée, puis courbée dans le silence.

Lui demanda :

—Pardon, madame... Autrefois habitaient ici Mme Latelme et sa fille Suzanne... Vous ne sauriez pas... Vous ne pourriez pas me dire ?...

La petite vieille se penche, inquiète:

—Suzanne Latelme, c'est moi, monsieur.

Elle leva la lampe un peu plus.

—Vous ne me connaissez pas ?... dit l'homme.

Elle secouait la tête ; non... non...

—Bonsoir, fit-il.

Et sans une parole, il partit, il s'enfonça dans la nuit, lentement..

Elle remonta doucement, à petits pas, anxieuse de cette visite inexpliquée, si tard. En haut, elle ouvrit la fenêtre pour voir si l'inconnu ne rôdait pas autour de la maison. La rue restait froide et noire, sans personne.

Alors, elle se rassit dans sa petite chambre solitaire, qui n'avait jamais enfermé que l'odeur chaste d'un amour toujours gardé. Et comme tous les soirs, la pauvre vieille amoureuse se mit à tricoter des mitaines, pour quand reviendrait celui qu'elle attendait depuis trente ans, qu'elle attendrait jusqu'à la fin, et qu'elle n'avait pas reconnu.

JEAN MADELINE.

CLUB DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Montréal 10 sept. 1912

Cher ami et confrère : —

Vous êtes très spécialement prié d'assister à une assemblée de tous les membres souscripteurs du Club des Voyageurs de Commerce, 91 Sherbrooke Est, qui sera tenue dans les salles du Club, le samedi, 21 septembre à 8 hrs. P.M.

Espérant que vous serez présent à cette assemblée, car, il y aura discussion sur des affaires de la plus haute importance en ce qui concerne la réorganisation du Club et les Membres individuellement

Bien à vous.

J. A. BENOIT, Président.

AU NATIONOSCOPE

"CARMEN"

"Vivre et laisser vivre" devrait être le mot d'ordre de tous les directeurs de théâtre, c'est ce que pense M. Julien Daoust, le sympathique directeur-artistique du Nationoscope. Et il s'en tient strictement à cette maxime, car depuis qu'il est parmi nous, M. Julien Daoust n'a cherché la faveur populaire qu'en donnant des spectacles moraux et pouvant intéresser le peuple sans jamais sortir, en quoique ce soit, de cette ligne de conduite. Aussi le Nationoscope est-il devenu le théâtre de prédilection des Canadiens qui le considèrent maintenant comme une œuvre nationale et qui l'encouragent en conséquence. Nous y entendrons la semaine prochaine un drame en 4 actes tiré d'une nouvelle de Prosper Mérimée : "Carmen" ; ces chœurs bien exercés rendront les principaux extraits de l'opéra de Bizet. Toute la troupe fait partie de la distribution ; les principaux rôles seront tenus par Mmes Bella Ouellette, Carmen — Verteuil, Michaela, — Tremblay, Amita,— Malone, Juanita, — Nozières, Frasquita, — MM. Julien Daoust, Don Jose,— Valhubert, Escamillo, — Hamel, Zuniga ; — J. B. Tremblay, Moralès ; — Edmond Daoust, Don Kaire ; — Villeraie, Lilias ; — Léa, Sylvio, etc.

M. Delangis a brossé de merveilleux décors et la mise-en-scène sera des mieux réglées.

Nouvelles compagnies

Ottawa, 14. — Les compagnies suivantes, de Montréal, ont été incorporées cette semaine : Wallace Sandstone Quarries, Limited, capital $1,000,000 ; Montreal Automobile Carriage Company, Limited, capital $185,000 ; Birmingham Montreal Realty Company, Limited, capital $50,000 ; Alaska Securities, Limited, capital, $1,500,000.

TARIF REDUIT POUR LES MOIS DE CHALEURS

du DR HENRI LASNIER

HOMMES D'AFFAIRES.—Condamnés à rester en ville pendant les mois de chaleur, n'enviez pas trop ceux qui fuient la ville, vous pouvez jouir de tous les avantages d'une villégiature à l'Institut de PHYSIOTHERAPIE, et mieux soigner votre santé. La salle des DOUCHES et le GYMNASE sont ouverts tous les jours jusqu'à 10 heures du soir, et le TARIF REDUIT POUR LES MOIS DE CHALEURS.

Tél. Est 5969. 550A RUE SAINT-DENIS.

H. BEAUREGARD,
Entrepreneur Général en Construction
Tél. Bell Main 735 — 70 Rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
389 rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616
De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

L. L. LAFLEUR
LIMITEE
Importateurs de
Quincailleries, Peintures, Verreries Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yatchs à Gazoline.
362-366 Notre-Dame Ouest
43 a 57 rue Dupré Montréal.
Téléphones : au magasin :
Bell Main 2220 Marchands 543
Au bureau: Bell Main 4161
Résidence—Bell: Mount 3310 Ring 2
Notre-Dame-de-Grâces.

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRÈS, tracer, coudre, lire écrire.
Consultez le meilleur de Montréal
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Le Specialiste Beaumier,
144, Ste-Catherine Est.
coin Ave. Hotel de Ville, Montréal.
L'EXAMEN DES YEUX GRATIS
Spécialité : Yeux Artificiels
AVIS—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.
Il recherche les Cas difficiles, désespérés. N'achetez jamais des PEDLERS" ni aux magasins "A tout faire" si vous tenez à vos yeux!

CARTES D'AFFAIRES

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties, l'INSTITUT DENTAIRE FRANCO AMERICAIN (Incorporée) 162 rue Saint-Denis, Montréal.

BUREAU D'OPTIQUE CANADIEN
168 RUE ST-DENIS
En face de l'Université Laval, Montréal.
Lunettes, Pince-Nez, Jumelles, Faces à main, yeux artificiels.
Exécution rapide des ordonnances de MM. les docteurs-oculistes. Heures de bureau 8 a. m., à 8 p. m. Tél. Bell Est 989.

René Charbonneau
ARCHITECTE ET EVALUATEUR diplômé de l'A. A. P. Q., 15 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 844. Res. Westm. 2860.

Docteur J. A. ST-DENIS
Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Oreilles.
117 RUE CHERRIER
Tél. Est 829. Montréal.

PETITES ANNONCES

ARGENT A PRETER
NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 17 Côte Place d'Armes.

MAISONS D'ÉDUCATION

International Business College
198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal.
FONDE EN 1895, ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL, le JOUR et le SOIR. Réouverture le 26 AOUT. Prospectus sur demande. Tél. Main 309.
ANGUS CAZA, Prin.

Parc Sohmer
OUVERT TOUS LES DIMANCHES
Représentations à 3 et 8 p.m.
VAUDEVILLE, BANDE MILITAIRE ETC.
ADMISSION, 10 CENTS

Le dernier des Allen
IL A ETE ACQUITTE PAR LE JURY HIER.

Whyteville, Va., 13. — Victor Allen, le dernier de la tribu des Allen, qui restait à juger, a été acquitté aujourd'hui, de l'accusation d'avoir participé aux meurtres du palais de justice de Carroll County, commis à Hillsville, en mars dernier.

LE PACIFIQUE CANADIEN
CHANGEMENT D'HORAIRE
NOUVEL INDICATEUR SUR DEMANDE
PORTLAND
Maintenant en opération.
Quitte gare Windsor, b 9.00 a.m., a 8.00 p. m.
b Tous les jours excepté le dimanche.
a Tous les jours excepté le samedi.

SPECIAL POUR MALLE ALLAN
Un train spécial quittera la gare de la rue Windsor à 9.45 a.m., vendredi, le 13 septembre, faisant raccordement avec le R. M. S. Victorian.

EXCURSIONS DANS L'OUEST
DE MONTREAL ET RETOUR

BAY CITY	$17.25
CHICAGO	18.00
CLEVELAND viâ Buffalo et vapeur	14.15
CLEVELAND viâ Détroit et vapeur	18.00
DETROIT	15.00
GRANDS RAPIDS	18.95
SAGINAW	17.15
ST-PAUL	34.00
ST-PAUL PAR LES LACS	38.00

Départ les 13, et 14 septembre.
Limite de retour 30 septembre 1912.

BILLETS de FIN de SEMAINE
Maintenant en vente.
BLUE BONNETS
JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE
SERVICE SPECIAL
Départ de la gare Windsor à 1.33 p.m., et 1.50 p.m.
Retour après la dernière course.
Billet simple, 15c; aller et retour, 25c.

OTTAWA
Départ jusqu'au 16 septembre $3.35
13 septembre 2.50
Limite de retour 17 septembre 1912.

Billets Réduits Aller et Retour pour les Cotes du Pacifique
MAINTENANT EN VENTE
EXCURSION DE COLONS
A
Manitoba, Saskatchewan et Alberta
17 septembre 1912.
Billets bons pour 60 jours.
Wagon-lit de touristes sur les trains de 10.10 a. m., et 10.30 p. m., tous les jours.
BUREAU DES BILLETS
141-143 rue St-Jacques. Téléphone Main 8125 ou aux gares Viger et Windsor

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Quatre Trains Express par Jour
MONTREAL, TORONTO ET L'OUEST
9 a. m., 9.30 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m.
Wagons-buffet, salon et bibliothèque aux trains du jour; wagons-lits "Pullman" éclairés à l'électricité aux trains de nuit.
SEULE DOUBLE VOIE FERREE
LES TRAINS LES PLUS BEAUX ET LES PLUS RAPIDES DU CANADA
PLUS HAUTE CLASSE D'EQUIPEMENT
EXPOSITION D'OTTAWA
ALLER ET RETOUR DE MONTREAL
14, 15, 16 septembre $3.35
Limite de retour, 17 septembre 1912.
EXPOSITIONS D'AUTOMNE
ALLER ET RETOUR DE MONTREAL

Casselman, Ont. 16 au 17 Sept.	$2.50
Hemmingford, Qué, 17 Sept.	1.10
Lancaster, Ont., 18 au 19 Sept.	1.60
St-Bruno, Qué., 19 septembre	.45
St-Jean, Qué., 17 Sept.	.90
Valleyfield, Qué., 17 au 23 Sept.	1.05
Vankleek Hill, Ont., 19 au 21 Sept.	1.75
Waterloo, Qué., 17 au 18 Sept.	2.10

Départ par les trains p. m., la veille de l'exposition, aussi tous les trains chaque date des expositions; limite de retour le jour même ou le lendemain de la clôture de l'exposition, sauf quand telle clôture a lieu le samedi; la limite de retour sera alors le lundi suivant.
BILLETS DE FIN DE SEMAINE
En vente chaque samedi et dimanche; retour le lundi suivant.
TAUX REDUITS POUR LES COTES DU PACIFIQUE
En vigueur du 25 septembre au 10 octobre inclusivement.
Billets de colons, seconde classe, dans une direction, de Montréal, par Chicago, pour Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C. A.,; Seattle Spokane,Tacoma, Wash., Portland, Ore. $52.70
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal.; Mexico City, Mex. $54.00
Taux réduits pour plusieurs autres endroits.
WAGONS-LITS POUR TOURISTES
Partent de Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis, vendredis à 10.30 p. m.
EXCURSIONS POUR L'OUEST
Aller et retour de MONTREAL à

DETROIT, Mich	$15.00
PORT HURON, Mich.	14.85
BAY CITY, Mich.	17.25
SAGINAW, Mich.	17.15
GRANDS RAPIDS, Mich	18.95
CHICAGO, Ill.	18.00
ST-PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., par chemin de fer	34.00
ST-PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., viâ Lac	38.00
CLEVELAND, OHIO, viâ Buffalo et en bateau	14.15
CLEVELAND, OHIO, viâ Détroit et en bateau	18.00

Départ, 14 septembre; limite de retour 30 septembre 1912.
TAUX D'ETE POUR TOURISTES DE MONTREAL A LA COTE DU PACIFIQUE ET RETOUR
En vigueur tous les jours jusqu'au 30 septembre, inc., limite de retour 31 octobre 1912; privilèges d'arrêts en route.
Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc. $100.50
San Francisco, Los Angeles, San Diego viâ Chicago et lignes directes, dans les deux directions $105.45
San Francisco, viâ Portland, Ore., dans une direction $115.50
EXCURSIONS DE COLONS
Des billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, viâ Chicago, seront en vente le 17 septembre à des prix très réduits.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

LA VIE MUSICALE

LA MORT DE M. LIEVIN SCHEPENS. — LE ROLE DU TIMBALIER. — L'IMPERIALE D'HAYDN AU CONGRES EUCHARISTIQUE. — LA MUSIQUE DES GARDES ECOSSAIS. — ALLONS A L'ARENA. — A PROPOS D'UNE INVITATION. — L'ENSEIGNEMENT DU SOLFEGE DANS LES ECOLES. — UN CONCERT DE M. EMILIANO RENAUD.

Encore un musicien qui vient de mourir. M. Lievin Schepens, timballier au Parc Sohmer et à l'Opéra, a succombé, jeudi dernier, à une courte et atroce maladie. En dépit des fonctions modestes qu'il remplissait à l'orchestre, M. Schepens était très connu de tous ceux qui s'occupent de musique à Montréal.

C'est qu'au fond la modestie de cette partie n'est qu'apparente. Il est permis à tout le monde d'apprendre à taper sur une petite caisse, mais, pour jouer les timballes, il faut être excellent musicien. D'un accord délicat, que certains compositeurs rendent très difficile par la rapidité avec laquelle ils réclament les changements de ton, les timbales, forment le fond de l'harmonie, quand même elles ne la constituent pas toute entière, comme dans le *Lacrymosa* du *Requiem* de Berlioz.

Nous avons à Montréal des masses de joueurs de caisse-claire, mais les timbaliers sont plutôt rares.

* * *

Parmi les oeuvres de musique religieuse exécutées au Congrès Eucharistique de Vienne, les journaux ont mentionné une messe de Joseph Haydn. C'est sans doute la troisième, ou *Messe Impériale*.

Haydn est une des illustrations de Vienne, si fameuse par ses enfants. Il convenait donc qu'en cette grandiose circonstance, on exécuta une oeuvre de lui. Mais que vont dire les partisans du style sévère à la Palestrina? La musique d'église de Haydn appartient bien au XVIIIe siècle par son caractère mélodique et ses ornements; mais les *Kapelmeister* viennois, qui dirigera l'exécution de l'*Impériale* n'a certes jamais pensé à y faire des changements, ou des coupures.

* * *

La musique des Gardes Ecossais a donné un très beau concert, vendredi soir, à l'Arena. La sonorité a pris une couleur qu'on n'est pas habitué à entendre chez les musiques militaires anglaises. Pourtant les bois sont un peu faibles pour les cuivres, et dans les ensembles les dessins des clarinettes sombraient sous le poids des autre parties.

L'ouverture de *Guillaume Tell*, dont M. Woods, le chef, a conduit l'*Allegro* dans un mouvement plus vif qu'on est habitué à l'entendre a été le morceau le mieux exécuté, avec les trois premiers numéros de la Suite de *Peer Gynt*. Le dernier morceau de cette suite n'a pas fini dans le tourbillon voulu par l'auteur.

La musique a été plus faible dans l'Ouverture "1812", de Tschaikowski, à cause justement de la disproportion de sonorité entre les deux familles d'instruments.

La Symphonie *La Surprise* de Haydn a obtenu le succès qu'on lui accorde partout.

M. Woods a donné sans se faire prier des rappels à chaque morceau. Je mentionne en particulier l'interprétation parfaite de la *Chanson de Printemps*, de Mendelsssohn (Chansons sans Paroles).

Certains de nos confrères anglais ont cru bon de faire des comparaisons avec la musique de la Garde Républicaine. Ils auraient mieux fait de ne pas se hasarder sur ce terrain, trop dangereux pour eux. La musique anglaise est une excellente musique régimentaire, mais pas plus; elle ne saurait sur aucun point aller de pair avec la prestigieuse compagnie française.

* * *

Naturellement, le concert de vendredi a été donné à l'Arena, dans Westmount, Montréal, ville de cinq cent mille âmes qui a des prétentions, n'ayant pas une seule salle. On ne peut, en effet, ranger le Monument National dans la catégorie des salles de concert. Passable tout au plus comme théâtre, il ne peut être qu'un pis-aller pour les masses chorales, ou orchestrales.

Quand Toronto peut se vanter d'avoir une des plus belles salles de l'Amérique, Montréal est obligé de demander l'hospitalité à un faubourg, qui n'a qu'un patinoir à lui prêter.

Et cela durera jusqu'à ce que nous trouvions parmi nous un Massey qui pense qu'un bon moyen de laisser son nom à la postérité serait de le graver au fronton d'un monument semblable à celui de Toronto.

* * *

On annonce que la Schola Cautorum, de New-York, a invité notre troupe d'opéra à donner quelques représentations dans la métropole américaine. C'est un beau geste, et j'espère que M. Jeannotte pourra y répondre. Dans ce New-York saturé d'allemand et d'italien, il serait beau que notre troupe allât y faire résonner le chant français. Si nous n'avons pas, comme le *Metropolitan*, le moyen de payer des cachets fabuleux à des artistes à la mode, nous aurons du moins des chanteurs que nous pourrons montrer sans honte.

* * *

Nos écoles ont ouvert leurs portes à la jeunesse. Quand les commissaires se décideront-ils à inclure le solfège dans le cours d'études? Par une phrase boiteuse du *Canada* de mercredi dernier, j'ai cru comprendre qu'un des commissaires proposera qu'on n'enseigne pas la musique pendant les heures de classe. Il vaudrait encore mieux décider que l'étude de la musique sera bannie des écoles.

Je ne verrais pas trop de mal à ce qu'on interdise dans les écoles la formation de pseudo-orchestres ou de contrefaçons de musique militaire et qu'on défende de consacrer des heures à l'étude de saynètes qui n'ajoutent rien au bagage de l'élève. Mais je demande qu'on fasse grâce au solfège. Quelques heures de travail par semaine consacrées à l'étude des éléments de la musique serait une diversion à la fatigue engendrée par les chiffres, et plus tard l'enfant devenu homme serait reconnaissant à ses maîtres de lui avoir donné un moyen de se distraire à coup sûr plus intelligent que la station au coin des rues et plus lucratif qu'une séance à la table de cartes. Sans compter que la préparation des fêtes que chaque école consacre à son directeur, à son aumônier, à son patron s'en trouveraient singulièrement facilitée.

Réfléchissez un peu à tout cela, monsieur le commissaire, avant de bannir de l'école l'étude d'un art qui n'a jamais déshonoré celui qui l'exerce et qui a souvent plus illustré ses adeptes que tous les succès du barreau, du scalpel ou du comptoir.

* * *

On annonce que M. Emiliano Renaud donnera, le 16 octobre prochain, un récital de piano à la salle Windsor. Les prix des billets sera de $1 et $1.50. Je souhaite le plus grand succès au très distingué pianiste.

Fred. PELLETIER.

La vocation de Jeanne d'Arc

DISCOURS DE M. MAURICE BARRES.

Au pays de la Bonne Lorraine, à Domrémy, des comédiens amateurs viennent de donner une série de représentations d'une fort belle pièce de M. Jules Baudot, " La Vocation de Jeanne d'Arc."

A la représentation de dimanche qui était la dernière, un incident émotionnant s'est produit.

Tandis que, sur la scène improvisée, Jeanne entendait les voix mystérieuses, les cloches de l'église se mirent à tinter.

La scène était d'une grandeur sans égale, dans ce merveilleux décor, d'où l'on voit se découler là-bas, pas bien loin, vers la nouvelle frontière, la ligne des plaines et des coteaux des Basses-Vosges.

M. Maurice Barrès, membre de l'Académie française et député de Paris, présidait la fête de dimanche.

Dans un entr'acte, le vaillant député a prononcé un petit discours dans lequel il a exprimé superbement les sentiments que lui inspirait cette fête.

Après avoir remercié l'auteur de "La Vocation de Jeanne d'Arc ", ses interprêtes excellents, et tout particulièrement la jeune fille qui incarnait l'héroïne d'une façon si parfaite et si impressionnante, M. Maurice Barrès a dit :

Nous éprouvons ici quelque chose de plus que le plaisir d'applaudir une belle pièce, nous ressentons cette sorte de contentement quasi physique qu'il y a à se sentir d'accord, tous rassemblés dans une même émotion de qualité noble.

A cette minute, nous affirmons notre admiration, notre vénération devant la jeune fille née ici même, de ce village : la vierge de Domrémy, la sainte de la patrie.

Il n'y a pas dans tout l'univers de nom qui rende un plus beau son que le nom de cette jeune fille qui s'est formée, il y a cinq siècles, sur ce sol même où nous sommes assis et devant cet horizon que nous contemplons.

Que l'Eglise soit remerciée d'avoir mis Jeanne d'Arc sur les autels !

Nous espérons bien que, dans quelques semaines, dès la rentrée de novembre, le Parlement va instituer la fête nationale de Jeanne d'Arc.

Je fais partie de la commission nommée à cet effet par la Chambre, et le projet de cette fête est toutenu par des hommes de toutes les nuances politiques.

Pourtant, il y a des adversaires ; il y a des hommes de parti qui sont mécontents, inquiets, gênés par tout ce qui s'exhale d'enthousiasme national d'un tel modèle. Alors ils cherchent des prétextes.

"Nous admirons Jeanne d'Arc, disent-ils, mais nous ne voulons pas qu'elle devienne l'objet d'une fête nationale, parce que cette fête-là, elle se passera nécessairement à l'église."

Eh ! pourquoi donc ? C'est certain que Jeanne sera louée et honorée dans toutes les églises de France, mais en dehors encore, tant que l'on voudra.

Et en voici aujourd'hui même, ici, une preuve excellente.

Nous venons d'assister à une façon toute laïque de célébrer Jeanne d'Arc.

Pourquoi ne pas multiplier et diversifier ces représentations ? A Domrémy, Jules Baudot nous montre la formation de Jeanne, l'éveil de sa vocation. Pourquoi, à Bourges, ne mettrait-on pas au théâtre l'arrivée de Jeanne et l'audience du Roi ; à Orléans, la délivrance de la ville ; à Reims, le sacre ; à Rouen, les scènes magnifiques et puis terribles du procès et du bûcher ?

Quelle suite admirable de scènes ! Quel enseignement incomparable ! Les légendes les plus fameuses dont a vécu le théâtre antique n'ont rien qui égale les tableaux successifs de la vie véritable de Jeanne d'Arc.

Admirons comme il est juste et beau que ce soit Domrémy, le berceau de la Pucelle, qui donne cet exemple, qui enseigne à la France comment l'on peut, à côté de l'Eglise, d'une manière laïque, célébrer la sainte de la patrie.

M. Maurice Barrès a terminé par ce cri : " Vive Domrémy ! Vive la Vierge lorraine qui a sauvé la France ! "

Comme bien on pense, surtout en un tel milieu, ce beau discours a été salué par les acclamations répétées de l'assistance.

Et comme nous connaissons l'homme, nous sommes certain que ces acclamations lorraines lui ont été plus au cœur que bien d'autres qu'il a recueillies au cours de sa carrière déjà longue et si magnifiquement remplie.

L. N.

(L' " Indépendant ").

Mariage

Demain lundi, à l'église Saint-Louis de France, à 8 h. 30, sera célébré le mariage de Mlle Yvonne Tousignant avec M. C.-A. Milette. Les mariés feront un voyage de trois semaines aux Bermudes.

PICHENETTE

La vente des liqueurs

Le vrai peut, quelquefois, n'être pas vraisemblable: *J'ai un ami qui m'a rendu un petit service. Et, profitant de ma gratitude, il m'a fourni l'occasion de m'acquitter tout de suite envers lui:*

— Toi qui écris dans les journaux, m'a-t-il dit, tu vas me promettre de présenter mon système au public.

— J'ignorais que tu eusses des systèmes. Mais si tu désires de la réclame, tu te trompes d'adresse.

— Je ne te demande pas de parler de moi, mais d'un projet qui est, j'ose le dire, d'intérêt public.

— Ça n'est pas contraire aux bonnes moeurs?

— C'est pour les rendre meilleures.

— Oh, alors!...

— C'est promis?

— Voui!

Voici, pour tenir ma parole, le résumé de ce projet. (C'est mon ami qui parle par...ma main):

J'ai assisté à la séance de "la commission pour l'étude de tout ce qui se rapporte à la vente des liqueurs enivrantes et plus particulièrement pour l'examen minutieux du fonctionnement de la loi des licences dans la province de Québec et la recherche des modifications qu'il serait à propos d'y apporter." (Ouf! On peut bien dire que c'est là de l'intempérance de mots!) Eh bien, je ne crois pas que ces messieurs prennent les moyens d'arriver à leurs fins. Mon projet à moi est clair et net, et d'une réalisation facile.

Doublez, triplez, quadruplez, quintuplez, si vous voulez, le coût de la licence; *et accordez-en autant qu'on vous en demandera.*

Supprimez sans merci la buvette, et remplacez-la par le café.

Exercez sur ces établissements la plus étroite surveillance. N'attendez pas, pour sévir, que l'alcool méthylique ait fait dix victimes. Exigez que l'on offre au consommateur, non seulement des liqueurs qui lui laisseront la vie, mais des boissons analysées et reconnues parfaitement saines et telles que représentées par l'étiquette.

Imposez une amende ruineuse à tous les contrefacteurs et falsificateurs.

Qu'arriverait-il?

Bien que chacun, vous et moi, pourrait devenir hôtelier, peu de gens voudront risquer un montant aussi considérable que le coût quintuplé de la licence; donc, dès le début, réduction du nombre des cafés.

Or, dans un café où l'on boira assis, on consommera beaucoup plus lentement, c'est-à-dire beaucoup moins qu'au bar. *Les recettes seront donc moindres.*

Et si une étroite surveillance contraint les hôteliers à ne servir que des liqueurs de tout premier ordre, les bénéfices diminueront d'autant.

Donc, d'une part: élévation du coût de la licence; *d'autre part: diminution de la consommation et abaissement des bénéfices.*

Il se fera nécessairement une sélection, et seuls demeureront les cafés irréprochables, en tant que cafés — et ils seront peu nombreux.

Et mon ami conclut: Pour se convaincre de l'excellence de mon projet dans les intérêts de la tempérance, il suffirait d'entendre, s'il était proposé, les cris de putois des marchands de whisky...

CALIBAN.

N'hésitez pas !

DONNEZ TOUT DE SUITE

VOS COMMANDES

d'Impressions au "DEVOIR"

NOUS SOMMES OUTILLES POUR TOUS LES GENRES DE TRAVAUX D'IMPRIMERIE.

Demandez nos Prix

TELEPHONE MAIN 7461.

71a Rue Saint-Jacques

Théâtre National Français

Avec Chamillac, la jolie pièce d'Octave Feuillet, commence au Théâtre National la grande saison de comédie. Pendant quelque temps la Direction de notre populaire théâtre va nous offrir les plus belles oeuvres du répertoire français. Nous allons successivement applaudir les meilleurs écrivains, et comme on ne fait rien à demi chez Monsieur Gauvreau, nous aurons des représentations qui défieront toute concurrence. Ce sera du bon et du beau théâtre joué par la troupe la plus complète, la plus forte et la plus homogène qu'on n'ait encore entendue à Montréal.

Voici le sujet de la pièce: Chamillac est un brave garçon qui jadis lorsqu'il était lieutenant de chasseurs d'Afrique, entraîné par la passion du jeu, a commis une faute vite réparée. Depuis il s'est donné pour mission de tendre la main à tous les malheureux déshérités qui eux aussi ont failli, ce sera grâce à ce soutien qu'ils pourront se réhabiliter et se refaire une autre vie. Les personnages de M. Feuillet appartiennent tous à ce grand monde parisien où le luxe et la fortune marchent de concert.

Dans ce milieu on est un peu enclin à l'indulgence et l'on sourit des manies de Chamillac. Mais qu'importe, il suit son chemin. Le fils du général Labartherie qui jadis obligea et sauva notre héros est atteint lui aussi de la funeste passion du jeu. Ce dernier par reconnaissance pour son père lui infligea une douloureuse leçon. Malheureusement d'autres incidents viennent se greffer sur ce petit fait divers : de méchantes langues les enveniment et de suite nous sommes lancés en plein drame.

Le Patin à Roulettes

L'ivresse des grandes vitesses que connaît le cycliste et le chauffeur est plus complète encore dans le patinage à roulettes. Sur le miroir uni des surfaces polies de la piste élevée du Forum, c'est une délicieuse sensation de légèreté, qui envahit tout l'être à la fois: le sol fuit comme un rêve, l'espace est franchi presque sans effort, c'est un glissement délicieux. Sur le parquet de la galerie réservé aux patineurs de fantaisie, l'expert dans l'art du patinage de fantaisie éblouit les spectateurs par l'ingéniosité de son lancer, l'imprévu de ses retours et la hardiesse de ses courbes. Il exécute des tours difficiles, plus à l'aise sur ses petites roulettes d'acier qu'une charmante danseuse sur le parquet d'un salon. Si le patinage à roulettes est un art de société, l'un des sports les plus brillants et les plus entraînants, il est aussi un exercice salutaire et recommandable à tous les points de vue. Il est facile à apprendre surtout si l'on suit les leçons gratuites données gratuitement au Forum par des instructeurs passés maîtres dans l'art du patinage.

Chaussures d'Automne

Voilà une question qui est tout à fait d'actualité avec le mois de septembre.

Si vous allez tout de suite au bon endroit, la question sera facilement résolue.

Notre stock, qui était déjà des plus complets a été considérablement augmenté de sorte que nous pouvons maintenant satisfaire les plus difficiles.

Durabilité, confort, élégance, etc., autant de points qui rendent la chaussure "Dussault" populaire.

THOS. DUSSAULT.

281 rue Sainte-Catherine-Est.

Nous avons un département spécial pour les dames.

r.

Accordeur de Piano

J. A. ROBILLARD, 260 rue Panet Montréal, Québec, accorde les pianos en règle le ton, et répare le mécanisme. Bell Main 7460. March. 1709R.

Album de Musique du Nationaliste

JE VOUS AIMAIS

Mélodie pour ténor, écrite pour le Nationaliste

Paroles d'EUGENE ADENIS — Musique d'ERNEST LANGLOIS

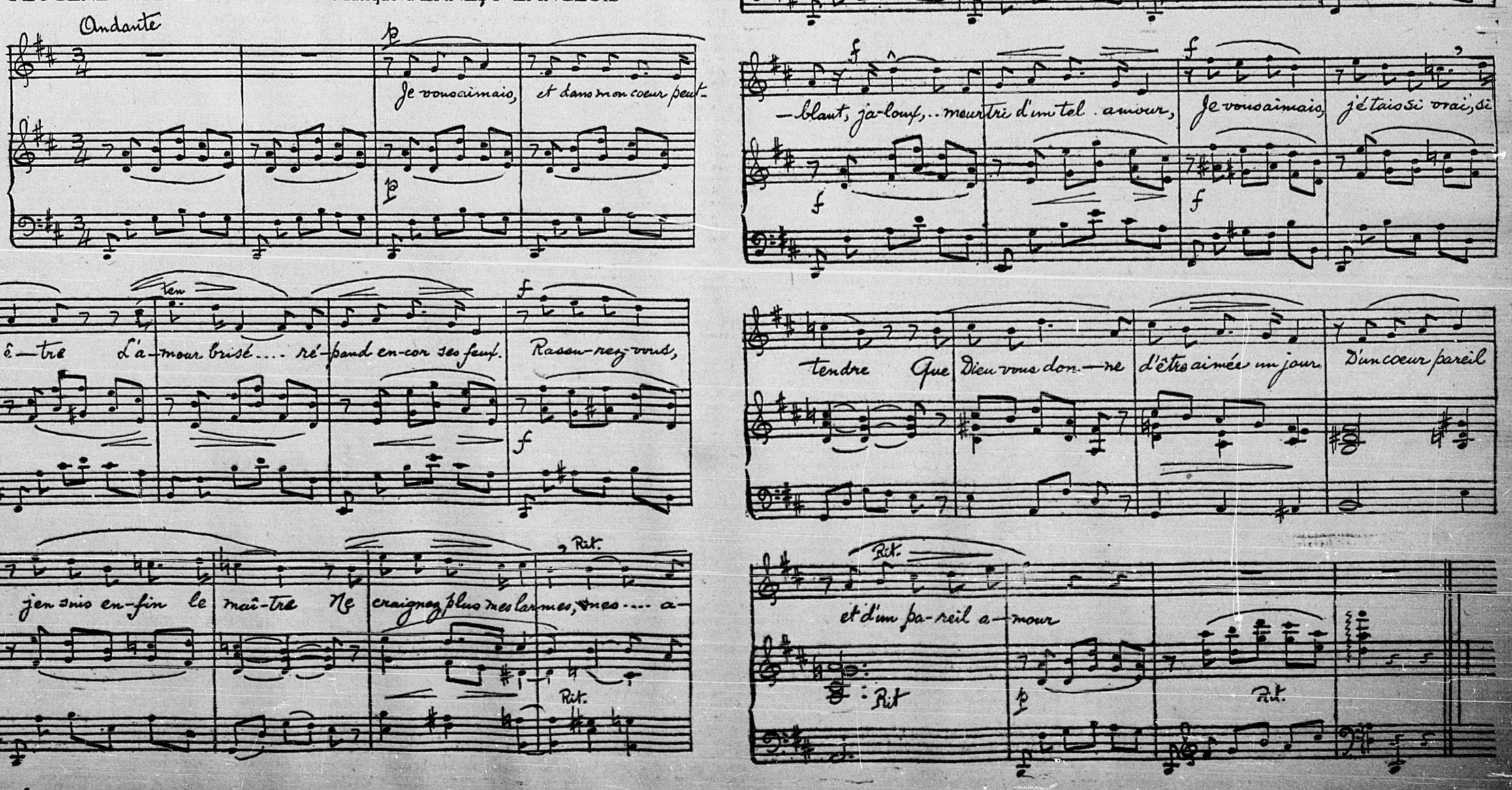

La Vie drôle

LE PAYSAN ET LE SOLDAT

Tout trempé de sueur, un soldat d'autrefois
Qui, jeune, avait suivi ls camps de Bernadotte,
Passa près du logis d'un berger patriote,
Soulevant avec peine une jambe de bois.
Le paysan sans bruit lui fait verser à boire,
L'appelle et puis lui tend un verre bien rempli:
"Père Oscar, lui dit-il, vous, un brave accompli,
"Contez-moi, je vous prie, un peu de votre histoire.

"Quelles impressions éprouviez-vous là-bas,
"Entouré d'ennemis, au fort de la bataille,
"Quand les canons lançaient leur terrible mitraille,
"Que les balles sifflaient? Craigniez-vous le trépas?"
Le militaire prend son verre et puis ajoute:
"Je faisais comme toi, lorsqu'au milieu d'éclairs,
"La grêle et l'ouragan bouleversant les airs,
"Tu conduis au bercail tes troupeaux en déroute.

"Vraiment, comme ton coeur, ce vin est généreux!
—Dit le troupier—"Quand, donc, tu protégeais tes biens,
"Que moi je me battais pour le salut des miens,
"La poudre et le danger nous grisaient tous les deux.

CASIMIR HEBERT.

(Traduction du suédois, de J.-L. Runeberg).

Montréal, 12 Septembre, 1912.

L'HISTOIRE DU JOUR.

TEMOIN RECALCITRANT

Un avocat cherche à faire passer son client—l'accusé—pour fou et il interroge un témoin pour tenter de prouver ses prétentions.

—Vous connaissez bien M. X..., l'accusé?

—Certainement.

—Vous êtes son ami intime?

—Oui, je crois pouvoir l'affirmer.

—N'avez-vous pas remarqué qu'il est un peu... voyons, dérangé?

—Non, je ne crois pas.

—Ne vous êtes-vous pas aperçu quelques fois qu'il parlait tout seul?

—Je ne sais si je puis répondre à cette question.

—Répondez, répondez! Vous devez bien savoir s'il parlait tout seul?

—Bien, je vais vous dire, quand il était tout seul, je n'étais pas là et quand j'étais avec lui, il n'était pas seul!

L'ONCLE A ANECDOTES.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

Les méfaits d'Alcibiade

"Lorsque l'Enfant paraît le cercle de famille
"S'agrandit et sourit; son doux regard qui brille
"Fait briller tous les yeux."

Ça, c'est l'opinion de feu Victor, mais vous n'en diriez certainement pas autant si vous connaissiez intimement le jeune Alcibiade Leclaire, dont les parents habitent les confins est de la rue DeMontigny, jadis Mignonne. A l'instar du général athénien dont il porte le nom, Alcibiade, âgé seulement de neuf ans, révolutionne tout son quartier, et les voisins ne savent comment se protéger contre les tours pendables qu'il leur joue.

On pourrait dire de lui comme du jeune Gargantua: "toujours se vaultroit par les fanges, se mascaroit le nez, se chaffouroit le visage, aculoit ses souliers et courroit volontiers après les papillons. Il pissoit dans sa chemise, se mouchoit à ses manches, morvoit dans sa soupe et patrouilloit par tous lieu, et buvoit dans sa pantoufle, et se frottoit ordinairement le ventre d'un panier..., etc., etc."

Quand ces divertissements étaient terminés au goût du jeune Alcibiade, il chassait les chiens, coupait la queue des chats, jetait de la boue sur le linge qui séchait quand il ne coupait pas tout simplement les cordes, enduisait de goudron ou même d'autre chose plus fétide les serrures de toutes les portes, tirait du "tire-pois" dans l'oeil de tout le monde, bref un enfant charmant. Sa grand'mère qui l'élevait, en disait beaucoup de bien et elle raffolait du petit.

Mme Lafièvre, qui demeure au-dessous des Leclaire, n'est pas de cet avis et, la semaine dernière, quand le jeune Alcibiade lui eut cassé deux correaux de sa fenêtre de cuisine, elle entra dans une grande colère et sortit pour châtier l'enfant. Mal lui en prit car la grand'maman entendit les cris de son petit fieu et elle sortit à son tour portant une hache qu'elle jeta incontinent à la tête de Mme Lafièvre, la blessant à l'épaule.

Il s'ensuivit l'arrestation de la grand'mère et son procès devant le juge Fontaisine, qui préside la Cour de Police.

Toujours disposé à prendre la défense des opprimés, Mtre Adalbert s'est fait le champion de Mme Lafièvre et il met à son service toute la mâle éloquence dont il dispose entre la Saint-Jean-Baptiste et les élections générales. De plus, la grand'mère Leclaire, comme son nom ne l'indique pas, est anglaise, et il s'agit un peu de défendre les droits des nôtres contre les empiètements de la perfide Albion. Or, personne mieux qu'Adalbert ne sait faire baisser la queue du lion britannique.

Il interroge d'abord la plaignante, une femme dans les trente à trente-cinq ans qui rachète par des gestes expressifs un léger défaut de prononciation. Elle relate le bris de vitres, dit l'émoi qu'elle en ressentit et ajoute:

"J'ai sorti dehors pour le gaffer, le p'tit v'limeux, mais il avait déjà pris l'bord de l'escalier et y montait en scie ronde...

Le juge.—Vous dites ?

La plaignante.—Y montait vivement chez eux car y sait ben qu'sa grand mère le protège, une femme que pas un voisin peut supporter parce qu'elle est toujours en chicane avec tout un chacun. Encore la s'maine passée, mame Chalifoux qui reste voisin d'chez nous...

Adalbert. — Continuez votre récit, madame.

La plaignante.— Quand j'ai vu qu'y montait, j'ai parti après et j'l'ai poigné sur la cinquième marche. Il avait une hart dans la main et il m'a lessé avec. Alors, j'lui ai arraché et c'est alors que la vieille a ressoud. Elle m'a bafouillé quelque chose en irlandais que j'ai pas compris puis elle m'a frondé la hache que j'ai cru un moment qu'j'étais morte.

—Où avez-vous été blessée ?

La plaignante.—Icite, sur l'épaule, puis ça m'a tombé sur la colonne verticale si fort que j'ai pensé qu'elle était débloquée. J'en ai encore des douleurs dans le rinquié.

Cette étrange énumération anatomique surprend le juge qui demande à Mme Lafièvre si elle a eu les soins d'un médecin.

La plaignante.—Beau dommage, mon mari a couru qu'ri l'docteur aussitôt qu'il a ressouds d'son ouvrage. Y m'a faite un épanchement et m'a fait frotter avec de la teinture d'idiote.

Le contre-interrogatoire de la plaignante n'apporte pas beaucoup d'éclaircissements. Mme Lafièvre ne peut pas dire si c'est le taillant de la hache qui l'a frappée. Elle ne peut pas le dire, car, comme elle l'ajoute, elle était trop "excitée".

Arrive le premier témoin à charge, aussi du sexe féminin C'est Mme Napoléon Marteau. Elle s'exprime dans un langage aussi académique que sa voisine. Dixit:

—J'étais su' ma galerie après étendre mon linge quand j'me suis-t-aperçue que la femme d'en bas (elle désigne la plaignante) avait des mots avec sa voisine de par en haut.

Le juge.—Avez-vous vu jeter la hache?

Mme Marteau.—Pour dire que j'lai vu j'ter, j'peux pas dire que j'lai vu j'ter, mais j'l'ai vu timber et puis j'ai vu quand elle a poussé un cri.

—Vous avez vu le cri?

Mme Marteau.—Comme de raison.

Le juge.—Vous voulez dire que vous regardiez au moment où la plaignante a crié?

—C'est ben ça qu'j'ai dit itou.

Mtre Adalbert.—A quelle distance se trouvait la plaignante de l'accusée?

Mme Marteau—L'Irlandaise était en haut et l'autre en bas.

Adalbert.—Quelle est la distance?

Mme Marteau.—Ben, la distance du haut en bas.

Adalbert.—Combien de pieds, à peu près, ou combien de verges?

Mme Marteau.—Y avait la distance d'un étage, environ.

Ni les prières, ni les supplications, ni les menaces ne peuvent arracher d'autres réponses à ce témoin. Elle sait cependant que c'est la tête de la hache et non le tranchant qui a frappé la plaignante.

Vient ensuite un jeune homme du même âge que le petit-fils de l'accusé.

Le juge lui demande naturellement s'il sait ce que c'est qu'un serment.

—C'est un péché, dit-il.

Le juge. — Je te demande si tu sais ce que c'est que de prêter serment, jurer de dire la vérité ?

—Jurer, c'est sacrer.

A la fin on lui fait comprendre qu'il faut dire la vérité et le juge fait miroiter à ses yeux tout un petit enfer rempli de démons cornus et fourchus. Il dit qu'il sait ce que c'est que la vérité et appuie le témoignage des deux personnes précédentes.

Mme Walter, autre témoin, est plutôt favorable à l'accusée, car elle croit que la hache est tombée accidentellement. Mtre Adalbert en profite pour faire une longue dissertation sur les lois de la pesanteur. Il cite abondamment Newton, rgconte brièvement l'histoire de la pomme et conclut en disant que même une simple chute de la hache était suffisante pour blesser grièvement sa cliente.

L'accusée donne aussi ses explications. Elle blanchit d'abord son petit-fils qu'elle déclare être le plus doux des enfants, puis elle passe à l'incident de la hache, mais ne peut dire si la hache est tombée, si elle l'a jetée ou si elle l'a poussée avec son pied. Elle explique cette lacune de sa mémoire par la grande colère où elle se trouvait en voyant quelqu'un se saisir de son petit-fils.

Mtre Adalbert termine par une courte plaidoirie où il rappelle encore les "Principes" du célèbre physicien anglais. Il explique comment toutes les particules de matières répandues dans l'univers s'attirent mutuellement en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré des distances. Ceci posé, il démontre que, même lancée faiblement ou simplement laissée à elle-même, la hache devait frapper la plaignante. La défense veut voir là-dedans un simple effet du hasard et cherche à excuser Mme Leclaire, mais cela ne prend pas et le juge la déclare coupable.

Cependant, à cause du grand âge de la prisonnière, on ne la condamne qu'aux frais qui sont de $6.50 et elle sort en ronchonnant pour aller retrouver le petit Alcibiade qui continue à s'amuser aux dépens du prochain sur les contins est de la rue de Montigny.

P.-M. B.

La réception faite samedi dernier à M. Borden a provoqué à la Patrie un enthousiasme qui lui a fait perdre les quelques minces notions de français qu'elle avait encore.

Quelques citations se trouveront parfaitement chez elles dans notre banc d'huîtres.

"M. Borden, très ému, s'est écrié: Messieurs, je vous remercie; votre sympathie me prouve que vous croyez, comme moi, que le peuple du Canada a devant lui un avenir brillant que nous n'avons peut-être pas encore bien compris, mais que vous voulez que nous développions pour nos enfants le précieux héritage que nos ancêtres nous ont légué".

Ce que nous n'avons pas encore bien compris, c'est ce que nous voulons développer: l'avenir brillant ou le précieux héritage.

"L'ENTHOUSIASME avec LAQUELLE la population de Montréal..."

Tiens, nous qui nous imaginions qu'enthousiasme était masculin...

"Puis, lorsqu'il eût dit à cette foule de citoyens son EMOTION et sa reconnaissance, il descendit dans un salon de l'hôtel et, malgré les fatigues, malgré l'EMOTION, il serra la main de milliers de personnes".

Serrer une main appartenant à des milliers de personnes, il y avait bien de quoi être ému deux fois!

"Point d'ombres à ce tableau d'une ligne très nette où le vieux fanatisme de clan se voyant lui-même, borgne d'une lumière qui lui était inconnue a dû chercher retraite en quelqu'obscur recoin".

C'est plutôt celui qui a évacué cette phrase-là qui devrait chercher retraite en quelqu'obscur recoin.

"Les murs de revêtement eux-mêmes disparaissaient à perte de vue sous les lambris vivants des milliers de spectateurs accourus".

C'est bien rare, les murs qui disparaissent à perte de vue; presque aussi rare que les lambris vivants.

"Des jets de lumière intense provenant de mille sources diverses..."

On pourrait dire comme l'Autre: Nommez-les!

"Cependant quelle est cette tâche sombre, sans cesse grandissante aperçue là-bas, et qui produit dans la lumière crue l'effet d'un énorme "barbeau" sur une page blanche".

Ca, c'est une trouvaille!

"Plusieurs centaines d'autos y sont déjà alignées, il y en aura encore plus tout-à-l'heure (sic). Les unes semble dormir et ne font aucun bruit; d'autres font entendre par intervalles une sorte de ronronnements sourds et profonds comme ceux de chat-tigre, qu'on éveillerait en sursaut".

Que préférez-vous? nous avons du "barbeau" et du chat-tigre.

"Toutes ces intéressantes machines..."

Intéressantes? Ah ben! j'te crois!

"C'est bien, en effet, le joli yacht du gouvernement, dans ses plus beaux atours qui vient quelques minutes après accoster avec grâce au quai du gouvernement".

"...en frétillant de la poupe", aurait-il dû ajouter pour être gracieux jusqu'au bout.

"Et soudain comme s'il eût obéi au geste d'un magicien caché le firmament s'embrase d'une infinité d'étincelles multicolores qui vont se perdre un instant sur le fond sombre de la nuit pour renaître le moment d'après avec plus de splendeur et d'éclat. C'est le feu d'artifice, de l'aveu de tous, l'un des mieux réussis que l'on ait vus. Et les sirènes du port?—elles acclament aussi à leur manière".

Hein, c'est envoyé, ça?

"Une trentaine de bateaux se balançaient sur le fleuve, portant leur livrée superbe des jours de grandes fêtes."

Voilà maintenant que la *Patrie* voit des domestiques jusque dans les bateaux—l'habitude, sans doute.

"Enfin, sur le frontispice de l'hôtel Windsor, un chaleureux "Welcome" avait été écrit en lettres lumineuses".

Il était chaleureux à cause des ampoules électriques qui chauffaient.

Après avoir employé un beaucoup trop grand nombre de fois "chaleureusement", notre bonhomme a trouvé cet autre adverbe: "CHAUDEMENT FELICITES".

Chaudement, se sera dit Joe Tarte, c'est p'têt bin plus ADEQUAT... LE PECHEUR.

* * *

Le style épistolaire n'est pas mort —Dieu merci!— en notre beau pays. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre publiée telle quelle dans le *Canada* de jeudi dernier. Tout commentaire ne ferait qu'en atténuer la saveur. Ovez:

"LETTRES D'UNE FEMME ELEGANTE A SA SOEUR GRASSE

"Première lettre.—Sur la fausseté du système d'"entrainement" pour arriver à une taille raisonnable.

"Chère soeur,—Si vous pouviez me voir dans le moment, vous vous demanderiez sans doute quel sortilège a produit semblable transformation, car vous ne sauriez reconnaître votre soeur Amazone dans la gracieuse personne assise ici.

"Oui, je vous ménage une surprise—cette montagne de graisse que vous aviez un jour pour soeur n'est plus, je suis devenue une personne chic comme vous en rencontrez à la promenade, et ce changement du gras à l'élégant s'est produit si aisément, si graduellement, si naturellement, et d'une manière si inoffensive, que je ne m'en suis pas aperçue.

"Vous vous rappelez mon cauchemar de chaque jour—le médecin l'appelait "exercice"—quand j'y pense aujourd'hui, je n'y vois que torture. Je me vois étendue sur le dos essayant de toucher le plafond avec mes pieds; essayant de me tenir sur les mains, sur une chaise alors qu'il eut fallu une poulie pour soulever ma masse en l'air; me tenant les genoux raides et essayant, avec mes mains, de me toucher les pieds que je ne pouvais pas même voir. Et autres choses aussi ridicules. "Exercice".

"J'ai abandonné tout cela, il y a quelques mois, je me procurai, à la pharmacie, un mélange d'un 1-2 once de poudre de marmola, 3-4 once de cascara atomatique, 4 3-4 onces d'eau de menthe poivrée, j'en pris une cuillérée à thé après les repas et au coucher—et cela régulièrement—et aujourd'hui, chère soeur, j'ai réellement un beau teint, une peau douce et fermc et je digère comme une autruche. C'est simplement merveilleux.

"Bien à toi, "BETTY."

ENVERS ET CONTRETOUS!

LE CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK

a, depuis au-delà d'un siècle, conquis la première place et entend la conserver.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

LAPORTE, MARTIN, & CIE, Agents, Montréal.

M. MEDERIC SE FAIT VACCINER

Et les journaux ont été unanimes à l'en féliciter.

Le Cinéma démoralisateur

(De la "Croix")

M. le baron André de Maricourt en dénonce très justement les méfaits (Echo de Paris); c'est un intéressant complément à l'enquête de la "Croix":

Ah ! certes, il serait coupable de crier toujours haro sur les temps modernes et de médire de cet admirable instrument de progrès qu'est le cinéma. Mais encore convient-il de faire bon usage d'un instrument. Or, les lecteurs de l' "Echo de Paris" sont nombreux qui ont été révoltés de certaines scènes (j'en citais une tout à l'heure) données en pâture, avec une admirable et dangereuse intensité de vie, à l'imagination des enfants, et de leurs grands frères, les gens du peuple.

On leur représente, dans certains cinématographes — à côté de scènes infiniment louables, — les pires carnages et les tableaux les plus atroces de drames policiers. Le poignard, le browning, le coutelas passent, repassent, scintillent aux mains des apaches et dansent devant nos yeux — c'est le cas de le dire — une véritable danse macabre.

On objectera peut-être que ces scènes sont très morales et qu'elles inspirent à l'innocence, attendrie ou révoltée, un juste amour de la justice et une légitime horreur du banditisme. Hum !... Peut-être... Mais ne nous fions pas trop à cette théorie qui est l'excuse favorite de toute une école naturaliste. Il n'est pas encore mathématiquement prouvé que Jean-Jacques Rousseau ait eu raison de clamer la bonté native de l'homme, presque à la veille de la Terreur ; et il n'apparaît pas comme un devoir essentiel et familial d'offrir en spectacle à l'enfant dont nous ignorons, hélas ! les instincts et voire même les lointains atavismes, le couteau qui frappe, le sang qui coule, l'apache qui cogne et l'agent qui meurt.

D'ailleurs, sans monter dans la chaire du moraliste, et en demeurant sur le seul terrain de l'art, avouons que tout cela n'est pas particulièrement esthétique. La vie est-elle d'une gaieté si insolente que, dès l'enfance, alors qu'il est bon de chevaucher les premières chimères et d'apprendre à caresser les illusions consolatrices pour l'avenir, il soit nécessaire de l'assombrir par l'image réaliste de la laideur et du crime ? Non. Et si sous d'autres formes les choses ont été un peu de tous les temps, elles prennent, poussées comme elles le sont maintenant jusqu'à l'extrême, un caractère de décadence qui n'a rien de sanitaire. De grâce, demeurons hommes de goût, ne nous enlisons point par ces visions rouges en des vases malsaines, et donnons le vigoureux coup de talon nécessaire pour remonter à la surface des eaux pures. Cela n'est point si malaisé pour les gens "de chez nous", car ces exhibitions excessives et dangereuses ne sont pas tout à fait conformes à notre fin génie latin. En effet, si les poupées qui grimacent et qui pleurent, ainsi que leurs concitoyens et amis les grotesques, tirés de je ne sais quels contes d'Hoffmann, nous viennent directement d'Allemagne ; si les chats et les bassets hétérodoxes sont à l'instar des porcelaines de Copenhague, les scènes policières les plus brutales de nos cinématographes nous arrivent des Amériques pour la plupart. Un directeur de cinématographe me le disait récemment, non sans quelque ingénuité : "il nous faut recourir à l'étranger dans certains cas, car les paysans et les agents de police auxquels nous nous adressons ici pour mimer de telles scènes manquent vraiment de complaisance !"

Bravo ! paysans et agents de police de "chez nous". C'est peut-être votre vieux bon sens héréditaire qui vous met en garde contre ces innovations étranges, paysans méfiants de notre terroir, et vous, agents de police qui— négligeant les petits profits, — manquez de complaisance envers le cinématographe, vous possédez une qualité plus haute : vous possédez le courage qui vous permet de risquer et de donner votre vie pour sauvegarder la société et la France.

OUI OU NON

Aimez-vous à être habillé élégamment? Si oui, faites une visite au tailleur fashionable Jean Hudon, et donnez lui une commande d'essai, et vous serez pleinement satisfait. Toujours en stock un assortiment complet de tout ce qu'il y a de plus nouveau en étoffes et tweeds pour complets et pardessus d'automne et d'hiver.

85 rue Clarke, autrefois St-Char-

TERRAINS A VENDRE

PRES POUR CONSTRUIRE

AVENUE GREY, près de Western, 33 x 110.
AVENUE PRUDHOMME, près de Sherbrooke, 50 x 100.
AVENUE HAMPTON, près de Saint-Jacques, 50 x 95.
AVENUE HAMPTON, près de Saint-Jacques, 52 x 90.
AVENUE OUTREMONT, près de Lajoie, 30 x 100.

COINS DE RUELLE

PIE IX, près Sainte-Catherine, 25 x 114.
PIE IX, 25 x 120.
SANGUINET, près de Laurier, 40 x 75.
BOYCE, 27 x 100.
SAINT-ZOTIQUE, 75 x 105.

NORBERT FONTAINE, 20 rue St-Jacques Tél. Main 5016

RENCONTREZ VOS AMIS AU FORUM

Séances de patinage avec musique tous les après-midi et soirs

Concert spécial par la fanfare du Forum tous les SAMEDIS et DIMANCHES, après-midis et soirs.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS Semaine prochaine Lundi 16 Septembre 1912

"L'EXPIATION"

(CHAMILLAC)

—La ravissante Comédie en 5 Actes par OCTAVE FEUILLET

NATIONOSCOPE SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE 1912

"CARMEN"

Drame en 4 actes — Musique de Bizet

Mme BELLA OUELLETTE dans CARMEN | M. JULIEN DAOUST dans DON JOSE

MATINEE TOUS LES JOURS

Les concerts Plamondon-Michot

M. et Mme A. Plamondon-Michot sont partis pour Chicago, Détroit et Toronto, où ils vont conclure des engagements pour la saison qui va s'ouvrir. A leur retour, ils reprendront leur cours de chant.

concerts populaires avec une chorale composée de leurs élèves et de quelques chanteurs qu'ils recruteront parmi les meilleurs.

Le programme comprendra des oeuvres comportant texte anglais et français qui seront données alternativement dans l'Est et dans l'Ouest de la ville.

Le premier concert de la série se donnera en octobre et se composera de l'audition intégrale du *Roi d'Ys*, de Lalo. Parmi les nouveautés qu'annoncent M. et Mme Plamondon-Michot figureront les oeuvres suivantes: *l'Enfant Prodigue* de Debussy qui sera donné en entier avec orchestre, pour la première fois en notre ville; *La Rédemption* et *Les Béatitudes*, de César Franck; *La Forêt Bleue*, de Ls. Aubert, un des derniers succès parisiens; la *Loreley*, de Mendelssohn *La Croisade des Enfants; Les Tzigane*, de G. Hüe, etc.

La Banque Municipale

L'échevin Martin n'a pu réunir le quorum de sa commission pour discuter la question de la fondation d'une banque municipale. Trois échevins avaient seuls répondu à la convoca-

SHAWINIGAN HEIGHTS

N'HESITEZ PLUS! N'ATTENDEZ PAS PLUS LONGTEMPS!

Le succès de " Shawinigan Heights " est assuré.--- Plus de 1000 lots vendus en moins de deux mois, et cependant, VOUS AVEZ tous ENCORE une CHANCE

Jusqu'au 1er Octobre Prochain, le Prix des Lots ne sera pas Augmenté

BIEN QUE LEUR VALEUR REELLE AUGMENTE TOUS LES JOURS

Spéculateurs
Commerçants
Employés
Ouvriers

DANS 15 JOURS

Vous pourrez déjà réaliser un profit très raisonnable sur les lots qui vous appartiendront.

Spéculateurs
Commerçants
Employés
Ouvriers

Pour renseignements complets, plans détaillés, brochures explicatives, conditions faciles, adressez-vous de suite à

CANADA REALTY COMPANY,

KING'S HALL, MONTREAL.

Veuillez m'envoyer tous les renseignements relatifs à "SHAWINIGAN HEIGHTS"

NOM .....

ADRESSE .....

$17.50-SHAWINIGAN-$22.50

Seulement jusqu'au 1er Octobre prochain

CE QU'ON DIT DE LAVAL

Les étudiants doivent infliger un démenti péremptoire aux dénigreurs de notre grande université catholique

UN EVEILLEUR D'ENERGIES

"L'Université Laval est une boite à crétins". L'un de mes camarades, violent doctrinaire en paroles et, en actions, l'homme le plus paisible et le plus civil du monde, estime qu'en cela se résume l'œuvre de la grande institution dont nous sommes fiers. Si vous demandez jamais, à cet impitoyable censeur, sur quoi il base cette opinion pessimiste, je vous conseille de vous asseoir en attendant sa réponse; elle est longue.

"Pensez-vous, mon vieux, vous dira-t-il, que je parle à tort et à travers sur le compte de votre fabrique à médecins et à chicaniers ? J'y ai perdu trois ans de ma vie : les trois années les plus abrutissantes de ma jeunesse. J'étais à l'école de droit. O les séances d'ennui de ce temps-là ! Deux heures le matin, autant le soir. Dans la chaire se succédaient des professeurs de toutes les descriptions, des petits, des gros... des intéressants, jamais !

"Pendant de longues séances,il fallait entendre ânonner sur le droit romain, la procédure, le droit criminel ou quelqu'autre de ces intéressantes matières, des cours appris par cœur et péniblement répétés. Les explications qu'on nous donnait des Pandectes étaient plus confuses, plus ternes, plus grises que le texte même de ces lois surannées. Cependant, les copains, vautrés sur les bancs comme des députés dans les fauteuils de la chambre, lisaient, avec le même sans-gêne que ces derniers pendant les discours techniques, leurs journaux. Ou,encore, ils s'amusaient à des jeux d'enfants. Prenant pour cible le nez d'un camarade, ils dirigeaient, contre icelui, force projectiles en papier mâché. Quelques-uns, (oh! combien rares) dissimulaient sous leurs pupitres la couverture voyante d'un roman. Quelquefois, un rire secouait l'assistance ; le professeur venait de faire une farce... gauloise(?) Je les connais ces farces-là. Je les ai entendues trois fois, toujours à la même date, par le même professeur. Celui-ci les inscrit sur son agenda pour se rappeler quand les placer.

"Entre le coursinous nous promeoions dans les corridors. Jamais — et Dieu sait si j'ai essayé souvent — je n'ai pu amener la conversation dans le groupe sur un sujet sérieux. Si on abandonnait les petites chicanes politiques locales pour parler des questions européennes, d'histoire ou de littérature, tout de suite, autour de l'orateur enrayeux, le vide se faisait. "Excusez, disaient l'un après l'autre, les auditeurs, j'vas jouer une partie de billard".

"Au commencement de chaque année, on organisait une "grande démonstration". Pourquoi cette manifestation qualifiée d'un terme d'arithmétique ? personne n'en servait rien. Mais ce que tout le monde savait par exemple c'est que ça finirait par des insultes aux passants, une rixe avec la police où l'on lutterait de vulgarité et de brutalité avec les agents et une orgie plus ou moins complète, suivant la générosité des propriétaires de journaux.

"Il est venu, pendant mon stage à l'Université, plusieurs conférenciers français de marque, membres de l'Institut, directeurs de revues, orateurs ou autres, jamais par exemple on n'a songé à organiser en leur faveur des "démonstrations".

"De mon temps, les cours de littérature étaient donnés par un véritable ma-tre. Il signait à la "Revue Hebdomadaire" et à la "Revue des Deux-Mondes". Son succès fut bizarre et court. Les jeunes filles aimèrent d'abord sa prestance gigantesque et sa barbe fauve. Elles vinrent nombreuses à ses premières conférences. Conséquence, les galeries furent garnies pendant quelque temps de têtes penchées d'étudiants qui cherchaient à placer des clin-d'oeil dans la salle. Un beau jour, le professeur ayant averti ses auditrices, avec le franc parler qui le distinguait, qu'elles n'étaient pas tenues à venir continuer dans la salle des conférences leur digestion et leurs conversations; mais que seul le secrétaire de l'Université et lui étaient obligés d'être présents, le vide se fit autour de la chaire. Du même coup les galants jeunes gens disparurent des tribunes. Quand, au bout de deux ans, le conférencier termina ses cours, il comptait à peine une dizaine d'étudiants permi ses fidèles.

"On n'a pas le temps, dit-on, d'assister à ces cours. Il est vrai, je le sais, qu'une foule d'étudiants pauvres sont forcés de gagner leurs cours et n'ont que le soir pour étudier. Mais les fils à papa, mais les flâneurs qui encombrent tous les soirs la salle de billard ou le coin de la rue Sainte-Catherine et Saint-Denis? ils n'ont pas le temps, peut-être, ceux-là non plus. Ils en auraient pourtant bien besoin, de littérature.....

"A peine sorti de l'université je rentrai dans un grand journal. Ce journal avait pour correspondants ruraux des médecins ou des avocats. Je fus réellement scandalisé, quand on me pria de corriger leur copie. Non seulement elle manquait totalement d'élégance et même de style élémentaire, mais elle témoignait d'une ignorance totale de l'orthographe chez leurs auteurs.

"J'ai suivi mes confrères dans la vie publique. Certains sont maintenant des avocats en train de faire leur trou comme on dit. En dehors du cercle étroit des affaires professionnelles, ils témoignent le plus souverain mépris des avocats en train de faire leur trou, pour tout ce qui ne peut servir à battre monnaie.

"Parlez-leur littérature, ils vous répondront que c'est bien beau; mais que ça ne paye pas. Demandez-leur pourquoi ils ne s'appliquent pas à expurger leur langage? Ils vous répondront qu'il ne faut pas parler comme les Français, que c'est eux qui parlent mal et nous qui parlons bien; ou encore qu'ils ne veulent pas passer pour "frais" ni être tournés en ridicule.

"En politique, ils prennent rang, ordinairement dans le parti le plus fort, le parti au pouvoir ou le parti parmi lequel ils comptent le plus d'amis. Jamais ils n'affirment cette indépendance d'opinion que l'on voit chez les jeunes gens des autres pays. Et ils traitent de fous et de révolutionnaires, ceux qui ne subissent pas aveuglement la discipline d'un chef politique".

Et il en dit bien d'autres, le malheureux!

Evidemment, mon camarade fait de Laval un tableau à l'encre de Chine. Les maux qu'il semble vouloir restreindre à la jeunesse universitaire de Montréal sévissent dans tous les pays, comme en font foi les discours de distribution de prix prononcés dans les collèges et les universités françaises et la campagne qu'il a fallu organiser en France, tout récemment, pour lutter contre l'abaissement du niveau des études classiques.

Depuis quelque temps, il s'est dessiné, au contraire, un fort mouvement parmi nos étudiants. On les a vus châtier de la bonne manière,avant Thalamas,un monsieur qui voulait insulter à nos croyances. Pour une fois, au moins, voilà une manifestation qui ne s'est pas terminée en beuverie. Puis, quand un homme, dans la politique a quitté ses alliés, et s'est dressé presque seul pour défendre des principes et des doctrines sur lesquels la race ne pouvait pas transiger,il a recueilli parmi les jeunes de notre Université ses plus chauds partisans. Quand le chef nationaliste fut insulté et brutalement assailli à Saint-Roch, il se trouva des poitrines d'étudiants pour recevoir les pierres lancées par les émules des Langelier. Quand, plus tard, Armand Lavergne proposa la loi du français, l'Association de la Jeunesse Catholique, formée presqu exclusivement d'universitaires, lui prêta un concours efficace.

Quelques jeunes gens ont publié, récemment, dès livres très remarqués, même en France; ce sont d'anciens élèves de l'Université et celle-ci peut à juste titre réclamer sa part de gloire dans leur succès.

Nous voulions simplement, par cet article, signaler aux étudiants de Laval ce qu'on dit quelquefois de l'institution dont il leur incombe de défendre la bonne réputation.

Sans doute, il serait facile de répondre à ces débiteurs qu'ils doivent eux-mêmes à l'Université ou aux collèges à elle affiliés l'esprit et l'instruction qu'ils prisent tant. Mais, il faut absolument que les étudiants infligent un démenti péremptoire à ces calomnies. Ils ont, en ce moment, entre les mains, une arme redoutable: un journal. Cette feuille a connu l'année dernière toutes les épreuves et tous les tâtonnements des débuts, qu'elle a eu difficiles.

Cette année, nous sommes sûrs qu'elle sera purgée des vers de treize pieds, des invocations à la lune et des élucubrations rhétoriciennes de certains rédacteurs en mal de publicité. Ce journal a une mission sérieuse à remplir; il doit prendre sa place dans le rang des feuilles de combat.

L'article-programme du premier numéro disait que l' "Etudiant" serait comme le clairon sonnant à l'Université l'aubade du réveil des énergies. C'est donc lui qui secouera, si elle existe, la prétendue apathie des étudiants dont parle mon facétieux confrère.

Pour porter ses premiers coups, l'"Etudiant" n'aura pas longtemps à attendre.

Pendant les vacances, quelques commerçants sont venus s'établir dans le voisinage de Laval. Ils ont pris pour leurs établissements — sans doute afin d'allécher la clientèle des basochiers — le nom de l'Université, qu'ils ont accolé à des mots anglais. Chez l'un, on annonce le "Laval Pool Parlor" et chez l'autre le "Laval Café", et l'on affiche à la porte des menus en anglais alors que, dans tous les pays, les restaurants où l'on sait manger, font des menus français. Nous croyons que c'est un bien mauvais moyen de s'assurer le patronage des étudiants que de s'affubler de raisons sociales saxonnes, quand, en prêtant un secours efficace au député de Montmagny, ces derniers ont signifié clairement leur intention de lutter chez nous pour le maintien et la diffusion de la langue.

LOUIS DUPIRE.

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-neuvième jour d'août 1912,constituant en corporation MM. Louis S. Baril, voyageur de commerce, à Montréal, Joseph Ledoux, marchand de grain et foin, à Montréal, J. Joseph Octave Benoit, député provincial, à Mont Johnson, Rémi Duclos, marchand, à Marieville, et Lucien Giroux, notaire, à Montréal, dans les buts suivants:—

Acquérir par option, achat, louer et posséder autrement des immeubles, construire des maisons d'habitation et toutes autres bâtisses sur tels immeubles ou sur aucune partie d'iceux; vendre, louer, transporter, échanger tels immeubles ou aucune partie d'iceux; en disposer ou en faire commerce autrement, et développer, subdiviser et tracer telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement;

Faire des avances au moyen de prêts aux acquéreurs ou locataires de toute partie des immeubles de la compagnie pour les fins de constructions ou autres améliorations, et avec l'approbation de la majorité des actionnaires pour aider au moyen d'avances ou autrement à la construction et à l'entretien des chemins, rues, aqueducs, égoûts, et autres travaux d'amélioration calculée à rendre la propriété de la compagnie plus accessible et pour augmenter sa valeur;

Acquérir ou posséder ou autrement faire le commerce de stock, obligations, débentures, actions, inscriptions ou garantie de tout individu, gouvernement, état, possession, souverain ou autorisé de toute compagnie incorporé ou non incorporée;

Acquérir aucun des susdits placements par souscription, originale, soumission, participation dans les syndicats ou autrement, soit acquittées ou non et faire les paiements d'iceux lorsqu'ils sont demandés ou en avance de demande ou autrement, les assumer ou souscrire conditionnellement ou autrement, changer les placements de la compagnie, et en général, vendre, échanger, mettre à profit aucun des biens de la compagnie, ou en disposer et en faire le commerce autrement;

Offrir par souscription publique ou autrement favoriser ou aider à placer aucun des susdits placements, donner toute garantie à tout tel placement acquis par l'entremise de la compagnie ou fait pour icelle, recevoir les documents et valeur pour la sûreté, transmission ou dépôt, agir comme agent pour toutes fins;

Agir comme patrons, agents ou procureurs pour la vente de la propriété, les placements, maniement, prêts, paiement, hypothèques, obligations, billets, promesses par écrit et autres garanties;

Faire les affaires de courtiers d'assurance et d'agents d'assurance;

Acquérir, posséder, et mettre en opération, les affaires, franchises, entreprise, propriété, droits, privilèges, baux, contrats, immeubles, stock, biens et autres droits que la compagnie peut légalement acquérir en vertu d'icelles à une juste valeur d'iceux;

Emettre des actions acquittées et non sujettes à appel, obligations ou autres garanties de la compagnie en paiement ou partie de partie de tous biens meubles et immeubles, droits ou autres biens acquis par la compagnie sous aucun titre ou pour services rendus par voie de promotion ou autrement;

Vendre, louer l'entreprise de la compagnie ou toute partie d'icelle, ou en disposer autrement, pour telle considération que la compagnie peut juger à propos, ou s'amalgamer avec toute personne, société ou corporation faisant les affaires en tout ou en partie semblables à celles de cette compagnie, aux termes et conditions qui peuvent être jugés à propos, et en paiement de la considération d'icelles accepter de l'argent ou au lieu d'argent, des actions acquittées et non sujettes à l'appel, obligations, débentures, ou garanties ou autre propriété appartenant à la compagnie sous le nom de "La Compagnie Nationale de l'Est, Limitée", avec un capital de cent quatre-vingt-dix-neuf mille piastres ($199,000.00) divisé en dix-neuf cent quatre-vingt-dix (1,990) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-neuvième jour d'août 1912.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
LUCIEN GIROUX,
Procureur des Requérants.

3403.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, des lettres patentes en date du dix-neuvième jour d'août 1912, constituant en corporation MM. Alphonse Gravel, contracteur, Roméo Trudeau, conducteur, de Saint-Lambert, Avila Raymond, marchand de fer, de Montréal, Alphonse Venne, architecte, de Saint Lambert, et Séraphin Guimet, ingénieur civil, de Sainte-Rose de Laval, dans les buts suivants:

Faire les affaires d'immeubles, à commission ou autrement, dans toutes ses branches;

Acquérir des propriétés par achat, échange, bail ou de toute autre manière, et posséder, cultiver, arpenter, subdiviser en lots avec rues ruelles et carrés ou parcs, les développer, améliorer, louer, échanger, vendre ou en disposer autrement; ou faire le commerce de propriétés immobilières et terrains, sous culture ou non, et tous les intérêts y ayant rapport;

Avancer de l'argent au moyen de prêts aux acquéreurs, détenteurs, locataires ou possesseurs d'aucune partie des propriétés de la compagnie pour aider à l'érection des bâtisses, ou pour faire des améliorations sur icelles.

Prendre et posséder comme garantie du remboursement d'aucun prêt fait par la compagnie et pour le paiement du prix ou considération de tout contrat, fait avec la compagnie, des hypothèques ou garantie de toute nature;

Acheter, acquérir, posséder, vendre, céder et transporter des actions, débentures ou toutes autres garanties d'aucune autre compagnie ou corporation engagée dans les affaires que cette compagnie est autorisée à faire ou faisant toutes autres affaires capables d'être faites ou conduites pour le bénéfice de cette compagnie;

Répartir et émettre comme acquittées, toutes actions du capital-action de la compagnie en paiement de toutes franchises, entreprises propriétés, (meubles ou immeubles) stock, débentures, garanties, biens, droits, privilèges, patentes, licences ou contrats que la compagnie peut on pourra faire, ou en acquittement d'aucune dette ou obligation qu'elle peut ou pourra encourir;

Emprunter sur le crédit de la compagnie ou avec hypothèque et garantie sur les biens immeubles d'icelle;

Consentir toutes hypothèques, servitudes et charges sur les biens de la compagnie;

Assumer et payer tous les privilèges, hypothèques ou autres charges qui pourraient exister sur les immeubles que la compagnie achètera;

Faire et exécuter tous les autres actes et objets qui peuvent être en rapport et paraître utiles aux fins et objets de l'incorporation de la compagnie, sous le nom de "La Compagnie d'Immeubles de Chambly Bassin", avec un capital de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-neuvième jour d'août 1912.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

3401

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-neuvième jour d'août 1912, constituant en corporation MM. Aquilas Jasmin, avocat, de la ville de Lachine, Laurent Jasmin, cultivateur, Odilas Jasmin, bourgeois, Horace Gohier, courtier en immeubles, de la ville de Saint-Laurent, et Joseph Bigras, courtier en immeubles, de la cité de Montréal, dans les buts suivants, savoir:—

Acquérir par achat, loyer ou autrement et posséder des propriétés immobilières;

Construire des maisons, résidences et autres bâtisses sur telles propriétés immobilières ou sur partie d'icelles;

Vendre, louer, transporter, hypothéquer, échanger, disposer de telles propriétés immobilières ou d'aucune partie d'icelles de la manière que la compagnie jugera à propos; améliorer telles propriétés et en disposer en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement;

Faire des avances en argent, par prêts aux acheteurs ou locataires de toute partie des immeubles de la dite compagnie, pour des fins de constructions ou autres améliorations;

Aider avec l'approbation des actionnaires de la dite compagnie, par argents avancés ou autrement, à la construction et au maintien des chemins, rues, aqueducs, canaux d'égoûts ou autres travaux d'améliorations destinés à rendre les propriétés de la compagnie plus accessibles et en augmenter la valeur;

Prendre et recevoir des hypothèques et aucune garantie quelconque pour assurer le paiement du prix d'achat d'aucune des propriétés vendues par la compagnie, ou tous argents dus à la compagnie par les acheteurs ou avancés par la compagnie aux acheteurs, pour des fins de constructions ou autres améliorations;

Acheter, acquérir, détenir, transporter, vendre et disposer d'actions, débentures ou garanties dans aucune autre compagnie ayant le même but que celui de cette compagnie et faisant affaire de manière à apporter directement ou indirectement des bénéfices à cette compagnie;

Vendre ou disposer autrement partie d'immeubles ou toute propriété possédée par la compagnie pour telle considération, termes et conditions que la compagnie jugera à propos et accepter des actions, débentures et garanties d'aucune autre compagnie ayant un objet semblable à celle-ci en paiement ou en partie de paiement de telles propriétés;

Acquérir et posséder toutes franchises, privilèges, entreprises, propriétés, droits, baux, contrats, immeubles, actions, actifs et autres droits que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des privilèges ci-dessus à une valeur jugée raisonnable par la compagnie;

Acquérir par achat ou autrement, et posséder et mettre en opération un pouvoir pour la production de l'électricité, de la lumière et la fourniture de "au sur les propriétés de la compagnie avec le droit de vendre ou autrement disposer de tout surplus de tel pouvoir dans le comté de Laval et de Deux-Montagnes;

Construire, acquérir, posséder et mettre en opération des aqueducs nécessaires ou utiles aux affaires de la compagnie et faire généralement toutes choses nécessaires aux affaires de la compagnie;

Acheter ou autrement acquérir la propriété ou la jouissance de toutes propriétés et en payer le prix ou une partie d'icelui en actions acquittées de la dite compagnie.

Emprunter tous montants d'argents nécessaires pour les fins de la compagnie, par billets, hypothèques ou par débentures, sous le nom de "Parc Mille Isle Incorporée", avec un capital de quatre-vingt-quinze mille piastres ($95,000.00), divisé en neuf cent cinquante (950) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Saint-Laurent, district de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-neuvième jour d'août 1912.

C. J. SIMARD,
6427 Sous-secrétaire de la province.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 7ème jour d'Août 1912, constituant en corporation, Joseph Bigras, Horace Gohier, Raoul Jarry, Adalbert Jarry, courtiers, Louis Onésime Bournival, médecin, de la Ville de Montréal, et Laurent Jasmin, de la Ville St-Laurent, dans la province de Québec, pour les fins suivantes, savoir:—

(a) Faire le commerce d'immeubles dans toutes ses branches, acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder des immeubles; vendre, louer, échanger, ou autrement faire le commerce d'immeubles, ou toute partie d'iceux, et en disposer; et développer, améliorer et disposer en tout ou en partie de telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement,

(b) Construire des maisons d'habitation et autres bâtisses sur les dits immeubles ou sur toutes partie d'iceux.

(c) Faire des avances au moyen de prêts, aux acquéreurs ou locataires d'aucune partie des immeubles, de la compagnie pour des fins de construction ou autres améliorations.

(d) Aider au moyen d'avances ou autrement, dans la construction et l'entretien des chemins, rues, aqueducs, égoûts et autres travaux d'amélioration qui tendraient à rendre la propriété de la compagnie plus accessible et qui en augmenteraient la valeur.

(e) Prendre et tenir des hypothèques, obligations, garanties ou charges, ou garantir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie, ou tout argent dû à la compagnie par les acquéreurs ou avancé par la compagnie aux acquéreurs ou pour les frais de constructions ou autres améliorations.

(f) Acquérir, acheter, posséder, céder, vendre des actions, stocks, débentures ou garanties dans toute autre compagnie ayant les mêmes objets, en tout ou en partie que ceux de cette compagnie ou faisant des affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie et en disposer, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi.

(g) Vendre aucune partie des immeubles ou autre propriété appartenant à la compagnie, pour telles considérations et aux termes et conditions que la compagnie jugera à propos, ou en disposer autrement, et accepter de l'argent, actions, obligations, débentures, stock en garantie de toute autre compagnie, en paiement ou partie de paiement d'iceux.

(h) Acquérir et posséder toutes affaires, franchises, entreprises, propriétés, droits, privilèges, baux, contrats, immeubles, stocks, biens et autres droits que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des présentes, à une juste valeur d'iceux.

(i) Emettre des actions acquittées et non sujettes à appel, obligations ou autres garanties de la compagnie, en paiement ou partie de paiement pour tous immeubles ou meubles, droits ou autres biens acquis par la compagnie, par aucun titre, ou, avec l'approbation des actionnaires, pour rémunération pour services rendus ou devant être rendus à la compagnie de quelque manière que ce soit.

(j) Vendre, louer l'entreprise de la compagnie ou toute autre partie d'icelle, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, ou en disposer autrement, ou s'amalgamer avec toute personne, société ou corporation faisant des affaires, en tout ou en partie, semblables à celles de cette compagnie, aux termes et conditions qui peuvent être jugées à propos, et en paiement de la considération d'icelle, accepter de l'argent ou au lieu de l'argent, des actions acquittées et non impossibles, obligations, débentures ou autres garanties de toute corporation.

(k) Placer et faire des affaires avec les argents de la compagnie non immédiatement requis, en la manière qui pourra être déterminée de temps en temps.

(l) S'amalgamer avec toute compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie.

(m) Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie, aucun des biens de la compagnie et en particulier toutes actions, obligations, débentures ou autres garanties dans d'autres compagnies appartenant à la compagnie, ou dont cette dernière peut avoir le pouvoir de disposer.

(n) Faire généralement tout ce qui sera utile ou nécessaire pour parvenir aux fins ci-dessus.

(o) Les pouvoirs spécifiés dans aucun des paragraphes ci-dessus ne seront en aucune manière restreints ou limités par les déductions ou termes de tout autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "MONTREAL EXTENSION LAND COMPANY LIMITED", avec un capital-actions de cinquante mille dollars, divisé en 500 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, 12ème jour d'août 1912.

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

Verchères

Les amis de M. Norbert Fontaine courtier en immeubles à Montréal font des démarches pour l'engager à briguer les suffrages dans le comté de Verchères.

M. Fontaine est un ancien marchand de Saint-Marc et son nom est tenu en estime dans toutes les paroisses de ce comté.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon, dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'Acre. Devoir.—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'Acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Département des Chemins de Fer et Canaux

CANADA

CANAL WELLAND

ELEVATEUR DE PORT COLBORNE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'endos "Soumission pour élévateur à grain", seront reçues à ce bureau jusqu'à la 16ième heure, le 20 septembre 1912, pour la livraison et l'érection de la superstructure en acier d'une annexe à l'élévateur à grain à Port Colborne, Canal Welland.

On pourra voir des plans et spécifications du travail le et après le 7 septembre, au bureau de l'Ingénieur en Chef, Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, au bureau de J. A. Jamieson, Ingénieur dessinateur, édifice du Board of Trade Montréal, et au bureau de l'Ingénieur Surintendant du Canal Welland, Ste-Catharines, où l'on pourra aussi obtenir des "Formules de Soumissions".

Les parties soumissionnaires seront tenues d'accepter l'échelle de salaire raisonnable préparée ou à être préparée par le Département du Travail, laquelle échelle fera partie du contrat.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront pas prises en considérations à moins qu'elles ne soient faites parfaitement conformes aux formules imprimées et que, dans le cas de sociétés, elles ne portent la signature authentique, et n'aient indiqué la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

Un chèque de banque accepté pour la somme de $25,000.00, fait payable à l'ordre du Ministre des Chemins de Fer et Canaux doit accompagner chaque soumission; cette somme sera confisquée si la partie soumissionnaire refuse d'entreprendre le contrat pour les travaux aux taux indiqués dans l'offre soumise.

Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chacun des entrepreneurs dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le chèque du soumissionnaire agréé sera retenu comme garantie ou partie de garantie pour le plein accomplissement du contrat à entreprendre.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES,
Assistant Député-Ministre et Secrétaire.
Département des Chemins de Fer et Canaux.

Ottawa, 31 août, 1912.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront pas payés pour le faire.—27860.

???

Dans une "Mise au point" du *Canada*:

"L'automobile qui n'allait pas à une vitesse excessive, n'a pu éviter la femme, qui au mépris de toutes les règles de la circulation traversait la rue loin des traverses."

Qu'est-ce que c'est s. v. p. que ces règles de la circulation?

ECHOS

ON DIT...

On dit que les incendies du boulevard Saint-Laurent sont allumés par la société pour l'embellissement de Montréal.

* * *

RUMEUR.

La cour seigneuriale a demandé l'*ordre du Bain* pour le maréchal du blason, M. le vicomte de Fronsac.

* * *

L'EXEMPLE.

La ville de Philadelphie demande des agents de police de la campagne.

Il y a longtemps que Montréal prend ses pompiers à Saint-Eloi, Nous donnons le bon exemple.

* * *

MEFIEZ-VOUS.

Un détenu s'est fait voler quatre dollars par un compagnon de cellule.

Et maintenant, vous êtes prévenu: Si jamais vous allez en prison, méfiez-vous...

* * *

LA VIE CHERE.

Celui qui a mis au monde le bébé Astor, lequel *vaut* trois millions, a touché un honoraire de $45,000.

* * *

LES ABSENTS...

Durant l'absence de M. L. P. Pelletier, les députés de Québec cassaient du sucre sur son dos; maintenant qu'il est rentré, c'est à qui lui en offrira le plus.

Morale: On a toujours tort d'être absent.

* * *

QU'ILS SONT HEUREUX!

Il fait si chaud à Chicago qu'on est contraint de fermer, l'après-midi, les écoles publiques.

— Hélas! s'écrient nos écoliers envieux.

* * *

HORRIBLE!

Deux confrères devisent après l'assemblée de Saint-Jean:

— On s'est-y amusés!

— Oui, on a eu un *time!*

— Bin oui, puisque *Time is Monet...*

* * *

L'AUTOGRAPHE.

Le maire d'une grande ville de notre province (qui n'est pas Montréal) recevait l'autre jour une importante mission d'Angleterre.

L'un de ces messieurs se présente à lui, calepin et plume-réservoir à la main, et lui dit:

— M. le maire, je recueille des autographes des maires de toutes les villes où nous passons. Seriez-vous assez bon de me donner le vôtre?

Et le maire de répondre, en désignant un journaliste qui se tenait près de lui:

— Mon ami C..., qui est là, et qui me connaît bien, va vous donner mon autographe. (Authentique)

* * *

L'AMOUR.

L'archiduchesse Ella d'Autriche renonce aux privilèges de princesse royale afin d'épouser un officier de dragons.

L'amour n'est-il pas enfant de Bohême?

* * *

DEESSES.

Graindorge a découvert la déesse de l'agriculture.

— Cérès?

— Non, Vénus; puisqu'elle manque de bras.

* * *

SYMBOLE.

Graindorge en a aux perroquets.

C'est sans doute parce que les perroquets, comme le talentueux plagiaire des *Billets du matin*, répètent ce que d'autres ont déjà dit.

* * *

PENSEE.

Une femme a deux excuses pour ne pas garder un secret. Parfois le secret ne vaut pas la peine d'être gardé et parfois il est si intéressant qu'il est impossible de le garder.

* * *

SINISTRES PRESAGES.

Le colonel Sam Hughes quitte les Invalides tout chose:

— Quel sort me réserve l'avenir? songe-t-il. César a été poignardé, Pompée s'est suicidé; Antoine aussi et le grand capitaine dont je viens de voir le tombeau est mort en exil...

* * *

SCENE COCASSE!!!

Une bande de jeunes camelots croisa ces élégantes...Alors, une scène cocasse se produisit. Ces gavroches firent demi-tour et, à la file indienne, se mirent à suivre les deux passantes en imitant leur démarche ridicule. Les pauvrettes voulurent s'enfuirent (sic). *Impossible! Elles n'avaient pas l'habitude de la course en sac.— La Patrie,* 11 septembre.

HEUREUSE IDEE.

C'est une heureuse idée que les conservateurs de Montréal ont eu de célébrer, par un grand banquet, le premier anniversaire de la défaite de la réciprocité aux polls, le 21 septembre dernier.

Cette date restera mémorable dans notre histoire politique, moins pour avoir été témoin d'un changement d'administration, que pour avoir servi à proclamer le patriotisme du peuple canadien et sa foi invincible en ses destinées. — La Patrie du 12 septembre

Ce qui revient à dire qu'avant cette date bénie il n'y avait pas de patriotisme au Canada. Décidément Jennie W. fait partie du personnel de la rédaction.

* * *

SERVICE DES ACCIDENTS.

Parlant du banquet du 21 courant, la *Presse* dit:

"Les conservateurs entendent commémorer de façon imposante l'anniversaire de leur victoire *accidentelle* de septembre et témoigner leur admiration au premier ministre l'honorable R. L. Borden à l'occasion de son retour d'Europe."

Diable, voici le reporter des accidents qui se mêle de la politique!

* * *

UNE NOUVELLE SAINTE.

La bonne vieille *Gazette*, trouvant sans doute qu'il n'y a pas assez de saints au Martyrologe et au calendrier, vient d'en découvrir un nouveau, Ste-Epiphanie, dont elle nous annonce l'existence dans son numéro de vendredi. A quand Sainte Circoncision?

* * *

BIEN PLUS SIMPLE.

Les *Annales*, de Paris, donnent la recette suivante pour le vieillissement du cuir jaune:

On le lave à grande eau, on l'essuie bien, puis on passe sur la surface une couche de vaseline. Quand cette couche est absorbée par le cuir, on en remet une autre, jusqu'à ce que le cuir en soit imbibé; après quatre opérations successives de ce genre, au maximum, le cuir a pris une teinte très foncée. Sec, il sera mat; mais, pour lui donner du brillant, il suffit d'employer une encaustique quelconque."

Il existe une autre recette infaillible et beaucoup plus simple: Mettez ce cuir jaune en bottines et portez celles-ci quinze jours consécutifs sans les cirer.

* * *

ESSUYONS.

Sans doute dans le but de les rendre moins sales, la compagnie des Tramways lave ses voitures à grande eau. C'est une action louable que nous ne saurions blâmer, mais il nous est permis de demander comment il se fait que ce lavage absolument nécessaire n'est pas suivi par un essuyage complet. Sortant des remises de la compagnie, les voitures sont ruisselantes d'eau et ce sont les vêtements des voyageurs qui servent de torchons. Vendredi matin, le tramway 609 (réseau Amherst) était tellement mouillé qu'il était impossible de s'y asseoir. Plancher, banquettes et dossiers étaient imbibés. Il faut dire cependant qu'il n'était que sept heures du matin, et que les voyageurs étaient de ces pauvres diables, acheteurs de billets jaunes!

* * *

MOT DE LA FIN.

Le *Canada* assure que samedi dernier, à Marieville, Me D.-A. Lafortune "parsema son discours de *saillies* spirituelles "

"L'étalon qui se décroise les bras," sans doute...

L'ECHOTIER.

Mort subite

Nous avons le regret d'apprendre la mort subite de M. J. M. Palardy, arrivée vendredi à Montréal. Marchand de grains et farine, de St-Hyacinthe, M. Palardy qui était en compagnie de M. A. L. Côté, voyageur de commerceè s'affaissa sur la rue et mourut vendredi soir.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Hyacinthe par le train de 1 h. 45 samedi. Les funérailles auront lieu à 10 hrs. a.m. mardi, à St-Hyacinthe.

M. Palardy n'avait que 36 ans.

La pension de M. Dupuis

Conformément à la charte, les commissaires recommandent au conseil de donner à M. Dupuis, ancien recorder, une pension de retraite de $3,750 par année, équivalant aux trois-quarts de son traitement.

DR NORMAN MASSE

Spécialité:

Maladies des voies urinaires et de la peau.

1336 Blvd S.-Laurent, près Rachel.

Téléphone S.-Louis 1628.

VENEZ NOUS CONSULTER

POUR TOUS VOS VOYAGES

PAR TERRE ET PAR EAU

Nos "CONSULTATIONS" sont gratuites.

Nous organisons les voyages les plus variés, évitant à nos clients les surprises de toutes sortes.

TOUTES LES LIGNES REPRESENTEES

Billets de passage, — Chèques de voyages — Coupons d'hôtels.

ITINERAIRES COMPLETS

Chez HONE & RIVET

9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél. Main 4097-2605.

21 rue Buade, Québec.

ECRIVEZ-NOUS SI VOUS NE POUVEZ VENIR NOUS VOIR.

LA VIE SPORTIVE

Au meeting de Blue Bonnets

Voici les résultats des épreuves disputées hier après-midi aux courses de Blue Bonnets:

PREMIERE COURSE

Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

1. — Ben Loyal, 114, Butwell, 5 à 2, 9 à 10 et 2 à 5.
2. — Viley, 105, Jensen, 15 à 1, 6 à 1 et 5 à 2.
3. — Elma, 111, Teahan, 11 à 5 3 à 5 et 1 à 3.

Temps: 1.14 4-5.

Roland Pardee, General MacGregor, Coal Shott, Stelcliff, Bouncing Lass, Spellbound et Chepontue ont aussi couru.

DEPXIEME COURSE

Handicap, chevaux de 2 ans, 5 1-2 furlongs.

1. — Leochares, 119, Butwell, 5 à 2 et 3 à 2.
2. — Calgary, 118, Martin 7 à 10
3. — Tankard, 102, Teahan, 8 à 1 2 à 1 et 3 à 5.

Temps: 1.06 4-5.

Arcène, Farrier et Afterglow ont aussi couru.

Brynlimah et Rifle Brigade ont été retirés.

TROISIEME COURSE

Steeplechase, 3 ans et plus, 2 milles.

1. — Young Morpheus, 143, Hetherington, 4 à 1 et au pair.
2. — Jiu Jitsu, 148, Allan, 6 à et 2 à 5.
3. — Irvin P. Diggs, 151, Hagan, 4 à 1 et au pair.

Temps: 4.01.

Stalker a aussi couru.

Bronte fut retiré.

Prince Hampton a désarçonné son jockey.

QUATRIEME COURSE

Handicap, chevaux de 3 ans et plus, 1 mille et 1 furlong.

1. — Frog Legs, 124, Butwell, 2 à 5.
2. — Inspector Lestrade, 84, Rowley, 10 à 1 et au pair.
3. — Chester Krum, 107, Mc-Taggart, 2 à 1.

Temps: 1. 54 1-5.

Falcada a été retiré.

CINQUIEME COURSE

Stake Champlain, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille.

1. — Edda, 111, Teahan, 2 à 3.
2. — Mission, 112, McTaggart, 3 à 1 et au pair.
3. — Cliff Edge, 110, Butwell, 2 à 1 et 1 à 2.

Temps: 1.40.

Planter et Stentor ont aussi couru. The Rump et Hamilton ont été retirés.

SIXIEME COURSE

Steeplechase Hendrie, chevaux de 4 ans et plus, 3 milles.

1. — Highbridge, 157, Pemberton, 3 à 2 et 1 à 2.
2. — Buckthorn, 133, Kellifer, 3 à 2 et 4 à 5.
3. — Gun Cotton, 149, Allan, 2 à 1 et 7 à 10.

Temps: 6.20 3-5.

Luckala, The Welkin, Ringmaster ont été retirés.

Rice Grain, The Prophet ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE

1. — Lord Elam, 102, Teahan, 9 à 2, 8 à 5 et 4 à 5.
2. — Lesh, 103, Martin, au pair et 1 à 2.
3. — My Gal, 99, Connally, 6 à 1, 2 à 1 et au pair.

Temps: 1.66 1-5.

Dr Halzberg, Ja-Mim-Do et Naughty Lad ont aussi couru.

La Casquette à Joliette

Cet après-midi, Joliette sera témoin d'une intéressante partie de base-ball qui sera jouée par deux clubs dont la réputation n'est plus à faire.

D'un côté le club Joliette tentera de se maintenir le mieux possible sur son propre terrain; d'autre part La Casquette habituée à ne moissonner partout que des lauriers, fera l'impossible pour remporter une victoire éclatante. Le gérant des Joliette, M. R. Lanthier, alignera une équipe triée sur le volet; cette partie sera pour son club la dernière de la saison, et il veut la terminer par un triomphe.

J. A. Dupras, capitaine de l'équipe de base-ball de l'Association de la Casquette, n'entend cependant pas se laissé damer le pion, et ses hommes, tenus en haleine par de fréquentes pratiques la semaine dernière, s'en vont à Joliette avec la ferme intention de remporter une palme qui leur sera d'autant plus chère qu'elle aura été plus contestée.

Tous les amis de La Casquette se feront un devoir d'accompagner leurs porte-couleurs afin de les applaudir et de les encourager de la bonne manière.

Qu'on se le dise et qu'on accompagne la Casquette à Joliette aujourd'hui; le train partira de la gare du G. N. R., rue Moreau à 9 hrs. ce matin; le retour à Montréal s'effectuera à 6 hrs. Le prix du passage, aller et retour, est de $1.10 et les repas seront servis à Joliette au prix de 25c.

La Casquette vs Mascotte

L'équipe de crosse de L'Association de La Casquette se mesurera cet après-midi avec le Mascotte, de Villeray.

Dernièrement, dans une rencontre restée mémorable, le club de crosse de La Casquette se mesurait avec le Mascotte, sur le terrain de ce dernier, battant les joueurs de Villeray par 7 à 2. Cette victoire a empêché les gens du Mascotte de dormir et ils étaient impatients de reprendre leur revanche contre leurs adversaires victorieux; grâce à l'esprit sportif bien connu de nos amis de La Casquette et à la gentillesse dont firent preuve les [illegible]

Les parties dans les ligues majeures

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les ligues Américaine et Nationale:

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie. . 000000102—3 11 3
Cleveland . . .21202200x—9 13 1

Batteries: Coombs et Lapp; Steen et Carisch. Arbitres: O'Loughlin et Westervelt.

DEUXIEME PARTIE

Philadelphie . .010xxxxxx
Cleveland. . . .003xxxxxx

Batteries: Grabb et Egan; Baskette et O'Neill. Arbitres: O'Loughlin et Westervelt.

New-York. . . . . .0001000xx—1
Chicago . . . . . .0002002xx—4

Batteries: Keating et Sweeney; White et Easterly. Arbitres: Dineen et O'Brien.

Washington 000000xxx
Détroit 300000xxx

Batteries: Cashion et Williams; Coyington et Onslow. Arbitres: Connolly et Hart.

LIGUE NATIONALE

St-Louis. . . .100000020—3 8 0
Boston . . . .000000200—2 7 2

Batteries: Griner et Wingo; Dickson et Fariden. Arbitres: Eason et Johnstone.

DEUXIEME PARTIE

St-Louis . . . . . .000100100—2
Boston . . . . . .30020060x—11

Batteries: Redding et Snyder; Brown et Rariden. Arbitres: Eason et Johnstone.

Pittsubrg . . . . .121110000—6
Brooklyn . . . . .001000000—2

Batteries: Cooper et Gibson; Allen et Miller. Arbitres: Orth et Klem.

Chicago . . . . . .000000000—0
New-York . . . . .10000400x—5

Batteries: Richie et Archer; Tesreau et Wilson. Arbitres: Brennan et Owens.

Dans la Ligue Internationale

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries de la Ligue Internationale:

A Toronto:

Montréal . . . 242021000—11 13 1
Toronto . . 010304310—12 13 2

McTigue et Madden; Kent et Bennis.

Arbitres: Byron et Phyle.

A Rochester:

Buffalo . . . 002403320—11 11 0
Rochester . . 001040001— 6 12 5

Batteries: Frill et Mitchell; Akers et Blair. Arbitres: Nallin et Gutsrie.

A Baltimore:

Newark . . . 120000001—4 4 3
Baltimore . . . 000000010—1 7 2

Batteries: Dent et Higgins; Smith et Bergen. Arbitres: Murray et Carpenter.

A Jersey City:

Providence . . 000000000—0 2 0
Jersey City . . 000000020—2 8 1

Batteries: Bailey et Schmidt; McHale et Wells. Arbitres: Mullen et Kelly.

Ligue de la Cité

AUJOURD'HUI AU SHAMROCK

RICHMOND vs ATHLETIQUE ET VILLERAY vs CHENIER

Notre populaire ligue de la Cité a deux attractions supérieures pour aujourd'hui au Shamrock. La rencontre de trois heures et demie surtout entre le club Richmond et l'Athlétique provoque un intérêt tout particulier, causé autant par la classification des deux équipes que par la rivalité sportive qui a toujours existé entre elles. Le gérant Thibault mettra sur le champ le même alignement que d'habitude, mais l'Athlétique subira quelques changements nécessités par l'absence de Sherman, Flynn ou Bruneau remplaceront Bill au troisième but et Tinnemore jouera au centre.

Ce dernier est tout récemment arrivé du Nouveau-Brunswick où il jouait pour le club Houlton, la saison étant terminée dans cet endroit. Les amateurs qui ont déjà vu "Art." Finnemore à l'oeuvre concèdent qu'il sera d'un soutient évident pour l'Athlétique.

La partie préliminaire entre Villeray et Chénier aura pour enjeu, l'occupation de la cinquième place dans la ligue, maintenant occupée par Chénier. Paquette, lanceur de ce dernier qui a l'honneur d'avoir retiré le plus grand nombre d'hommes au bâton à venir jusqu'à présent, aura fort à faire à se montrer supérieur à Bellerose qui sera appelé à l'opposer.

N. B. — Nous sommes priés d'annoncer que les billets de la section réservée seront, à partir d'aujourd'hui, vendus aux guichets extérieurs des rues Saint-Denis et Saint-Laurent. Il n'y aura plus de vendeur à l'intérieur.

PERDU

Une montre pour dame, samedi matin hu No 580 Amherst jusqu'à chez Vallières en passant par Amherst et Sainte-Catherine.

Montre découverte, portant la marque "Marcella", ainsi qu'une chaine "Fob", portant les initiales I.H.C.

Récompense au No 580 Amherst, [illegible]

La Lutte

"Qui vivra verra! Sortirai-je encore vainqueur de la rencontre? Paradis est-il réellement supérieur à ce qu'il était à la fin de la dernière saison? Eh bien! même dans ce cas, vous pouvez dire aux sportsmen de Montréal qu'Eugène ne se décourage pas, loin de là! et qu'il se présentera mercredi prochain en très bonne forme, en meilleure forme sans doute que jamais, et qu'il saura leur prouver qu'il ne manque ni de courage ni de vigueur, d'ailleurs, je ne me sens nullement l'envie d'abandonner le sport de la lutte; j'espère bien lutter encore à 55 ans!"

Voilà en quelques lignes le résumé de ce que nous a dit Tremblay hier soir: le champion se prépare, et l'on sait avec quel soin il le fait chaque fois qu'il s'agit d'une importante rencontre. Il estime que Paradis est indiscutablement l'homme qui depuis plusieurs années lui a opposé la plus belle résistance. "Il est très adroit et très fort," a ajouté Tremblay, et je ne suis nullement étonné qu'il ait tombé au cours de l'été nombre de bons lutteurs des Etats-Unis."

Les deux hommes ont bien des qualités communes; ils sont tous deux d'une grande hardiesse, possèdent une vigueur exceptionnelle, une endurance merveilleuse; en ce qui concerne leur régime il n'y a rien qui les différencie. Ils sont tous deux très sobres, ne prenant jamais d'alcool, entretenant toujours leurs muscles en parfait état, c'est-à-dire les maintenant très souples. Tremblay fume parfois une cigarette, Paradis ne fume jamais. Ce dernier est l'élève le plus docile qu'on puisse imaginer; Maupas, son professeur, nous a déclaré à maintes reprises qu'il n'a jamais besoin de se montrer sévère pour Paradis qui comprend à demi-mot et obéit immédiatement.

Le prochain match entre ces deux hommes constitue un événement sportif d'un très grand intérêt, et les vrais connaisseurs en fait de lutte ne manqueront pas d'y assister.

Après ce match nous verrons aux prises Constant le Marin et Emile Maupas. Ce sera la première fois que nous avons l'occasion de voir Constant, et nous pourrons bien juger de sa valeur réelle en présence d'un adversaire aussi habile et aussi fort que le populaire Maupas.

Les quilles

La troisième assemblée annuelle de la Ligue de Quilles de Montréal a eu lieu lundi soir dernier à la M.A.A.A., sous la présidence de M. Olivier Tétrault, du Champêtre. Les clubs étaient représentés comme suit:

M.A.A.A. — George Plow, jr., R. Wall, J. Holmgret, R.R.Y.M.C.A. — W. E. Birtles et G. Glayton, Elks.— A. G. R. Darling et F. Kerr, Beavers. — R. F. Cockburn et F. Whittet, Crescents. — James Strachan et R. Stronach, Standards. — E. Quinn et S. Copeman, Caledonians — J. Currie et R. Nevin, Canadiens. — F. Foucher, Champêtre. — J. O. Tétreault et J. A. Blondeau, National. — M. Labrecque.

Les élections pour la saison prochaine ont donné les résultats suivants:

Président, A. G. R. Darling; vice-président, W. Labrecque; 2e vice-président, J. Currie; secrétaire, R. F. Cockburn; trésorier, R. F. Whittet. Comité: J. A. Blondeau, E. H Quinn, G. S. Plow, jr., et F. Kerr.

Une plainte ayant été faite contre certaines allées, un comité spécial a été nommé pour en faire l'inspection avec pouvoir de faire rapport. On agita également la question de revenir à la partie canadienne pour les clubs de la classe B, mais cette suggestion fut rejetée.

Pour les courses du Havres de Grâces

Voici la liste des inscrits dans les courses de lundi après-midi:

Pde ié4-P èo2648..GèH5 vaà;Si

Première course. — Bigg-Dipper, 104; Filkens, 101; Exton, 104; Stockton, 104; Robert Bradley, 110 Doc Tracy, 96; General Ben Lodi 116; Macaroni, 107; Chopin, 104: Tweedeedle, 104; xHans Creek, 96.

Deuxième course. — Tactics, 106 Yorkshire Boy, 107; Sufragist, 114: xSpin, 100; My Fellow, 111; Cliftonian, 109; Bullmena, 111; xO'U Buster, 106; xClaque, 100; Accord 103, Sir Giles, 106; Michael Angelo 110.

Troisième course. — Sir John Johnson, 119; Prince Ahmed, 116; xSprite, 105; Azyiade, 109; Frederick L., 95; Penobscot, 97; Spring Board, 97.

Quatrième course. — Gift, 96; Emily Lee, 103; Fred Mulholland 113; Hempstead, 102; Chrysels, 106; Pedigree, 99; O'Em, 101; Oakhurst, 103; Flying Yankee, 104; Supervisor, 101; The Gardener, 103; My Fellow, 105; Hedge, 106; xReyborn, 108; Marjorie A, 115; Sand Hill, 123; xSticker, 108.

Cinquième course. — Uncle Obie, 101; xFatty Grub, 106; xHoney Bee, 103; Captain Elliott, 108; L'Aiglon, 101; Vandereen, 101; xMama Johnson, 93; Later, 101; Glint, 101; George Stoll, 101; xLinbrook, 93; xDodwood, 93; xEarly Light, 96.

Sixième course. — Sam Jackson, 105; Absconder, 105; Lucky George, 105; Hughie Quinn, 108; Doormat, 105; Concurran, 108; Senegam bian, 105; Choptank, 105; Last Rays, 105; Slim Princess, 105; Edith Inez, 105; Mary Ann K. 92.

Au Parc Delorimier

Près de 2,000 personnes ont été témoins des courses d'automobiles et de motocyclettes hier après-midi au parc Delorimier. L'aviateur Gray qui devait prendre part à la course à la mort ne fut pas heureux, car en voulant prendre son envolée, l'aéroplane de l'aviateur américain frappa la clôture et se brisa. Les dommages ne sant pas très considérables et les organisateurs nous ont assuré que M. Gray [illegible]

LE BLE QU'ON SEME ET CELUI QU'ON RECOLTE

Entre les lignes des publications officielles et des statistiques

L'ANGLETERRE ET NOUS

Les livres officiels ont du bon. Ils sont ennuyeux à cause de leur aspect sévère et des difficultés qu'ils opposent inconsciemment aux consultations des mortels ordinaires; mais ils sont précieux aussi parce qu'ils nous renseignent exactement sur des faits que nous ne pouvons connaître que par leur intermédiaire.

Ainsi, les Livres Bleus d'Ottawa nous disent mathématiquement que le Canada est prospère depuis la découverte des "Sunny ways" de M. Laurier; les Livres Gris de Québec nous apprennent que des lambeaux de brouillards se traînent encore dans le domaine forestier de notre province; et les Livres Blancs d'Angleterre —White Papers— nous font connaître la situation avantageuse qu'occupe la mère-patrie de nos concitoyens d'origine britannique par rapport aux ressources d'alimentation qu'elle tient en réserve pour les mauvais jours.

Le préambule du dernier Livre Blanc est intéressant au superlatif. Il établit en chiffres indiscutables que de 1861 à 1911 le nombre des pauvres— c'est-à-dire le nombre de personnes qui coucheraient à la belle étoile en toute saison sans le secours de la charité privée— n'a presque pas augmenté. Il y avait en Angleterre 1,054,000 pauvres en 1861, sur une population de 20,000,000. En 1911 le nombre des misérœux n'était que de 1,085,000 sur une population de 45,300,000.

Depuis soixante ans, le commerce extérieur, l'impôt sur le revenu et les dépôts en banque ont augmenté dans une proportion beaucoup plus considérable que le chiffre de la population. Et il est facile de constater que le peuple vit bien mieux aujourd'hui qu'il y a un demi-siècle.

Pouquoi ?

Le blé coûte plus cher aujourd'hui; mais l'ouvrier est mieux payé et il ne consomme guère plus de pain qu'il n'en consommait vers le milieu du siècle dernier.

Mettons que le travailleur anglais consommait trois livres de blé en 1861, soit une livre de pain par jour.

En 1861, le blé coûtait environ $1.75 le minot. Pendant trente ans ce prix n'a guère varié. En 1910 et en 1911, il était d'un dollar environ. Il est donc impossible que le prix du pain ait augmenté en Angleterre.

Il en est de même pour la viande. On admet que les pauvres gens peuvent se procurer de la viande "pauvre" à meilleur compte qu'autrefois. Et les livres officiels se basent sur ce fait pour affirmer que la vie coûte moins cher aujourd'hui qu'autrefois, en Angleterre.

On ne dit pas si ceux qui mangent du pain se passent de viande, ni ceux qui préfèrent la viande se passent de pain. Il est possible que la statistique officielle ait été impuissante à fixer ce point. Mais il paraît acquis pour les Canadiens que les émigrés d'Angleterre qui n'ont jamais ou gagner la valeur d'une piastre dans leur pays d'origine, se mettent en grève, régulièrement, quand ils n'en gagnent pas au moins quatre au Canada.

Si le blé ne coûte pas cher en Angleterre, où on n'en sème pas, il doit coûter encore meilleur marché au Canada, où il n'y a qu'à en semer pour qu'il lève.

Il est vrai que les immigrants d'Angleterre viennent au Canada, d'ordinaire, pour y semer... autre chose que du blé.

Ulderic TREMBLAY.

La vente et l'usage du revolver

Les armes à feu jouent un rôle de plus en plus considérable et inquiétant en Europe et en Amérique

UNE SOLUTION

L'usage du revolver se répand de plus en plus dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique. Montréal voit augmenter chaque jour le prestige du revolver, qui figure maintenant, accessoire obligatoire, dans les bagarres des rues et des maisons louches.

On recherche partout, à Londres comme à Paris, à New-York et dans notre ville, à en restreindre l'usage en en contrôlant la vente.

D'après la loi anglaise, celui qui désire acheter un revolver est tenu de faire voir un permis de chasse ou de port d'arme ou bien de déclarer qu'il n'a l'intention de s'en servir que dans sa maison (!!!) ou bien qu'il se propose d'entreprendre un voyage transocéanique d'au moins six mois." On interdit la vente d'armes à feu aux enfants, aux gens ivres et aux aliénés.

Il est toujours facile d'assurer à un armurier qu'on ne forme pas le projet de tirer des coups de feu en dehors de chez soi. (Et il n'est pas toujours bon de s'amuser avec ces jouets-là, fût-ce en famille.) Un tribunal devrait être de la plus rigoureuse sévérité à l'égard du misérable qui vendrait un revolver à un enfant, à un homme visiblement ivre ou lunatique. Mais cette loi est par trop insuffisante. La preuve en est que celui qui veut se servir d'une arme à feu pour des fins criminelles trouve toujours marchand qui lui en cèdera.

Chacun suggère, à Montréal, comme partout ailleurs, les remèdes à apporter à cette situation de plus en plus inquiétante. On est allé jusqu'à recommander la suppression de la fabrique des armes à feu. C'est impossible, et ce serait encore plus grave que le mal, comme la plupart des solutions extrêmes. Il est des gens qui ont besoin de se défendre contre les malfaiteurs et la crapule de toute farine.

On recommande aussi aux tribunaux de frapper avec une plus grande sévérité les prévenus trouvés coupables du délit dénommé "port d'armes prohibées", et les acousés convaincus d'avoir proféré des menaces de mort.

Mais cela nous ramène à ce point tant discuté: La sévérité des condamnations est-elle un efficace moyen de répression? Ce moyen de répression est souvent invoqué par les partisans de la peine de mort. Mais quelqu'un a fait observer avec justesse: Les criminels se divisent en deux espèces: Ceux qui agissent sous l'impulsion de la colère ou de l'alcool et ceux qui préméditent leur attentat. Il est bien certain que ceux de la première catégorie ne s'arrêtent pas à penser au châtiment qui leur sera réservé s'ils tombent entre les mains de la justice; quant aux seconds, ils sont sûrs de ne pas être pincés, car s'ils ne se croyaient insaisissables, ils ne commettraient pas un crime préméditté.

Il y a donc des raisons sérieuses de penser que la sévérité n'est pas un moyen bien sûr de répression. Il faut trouver autre chose.

Une seule solution semble s'offrir, non pas pour faire disparaître entièrement le mal, mais pour l'atténuer dans la mesure du possible. Ce serait d'interdire la vente d'une arme à feu à quiconque ne posséderait pas un ordre ou permis signé par le chef de police.

Une proposition a déjà été faite à peu près dans ce sens, devant le conseil municipal, mais on n'y a pas donné suite. Pourquoi ?...

Simon BREVAL.

VIENT DE PARAITRE:

Billets du soir

(DEUXIEME SERIE)

d'ALBERT LOZEAU

¶ Un petit volume, sur papier mat, couverture en deux couleurs, contenant un choix des "Billets du soir" parus dans le ***Devoir.*** ¶ En vente au ***Devoir,*** chez l'auteur, 604 avenue Laval, et dans toutes les librairies.

Le volume : 25 cents ; franco : 27 cents

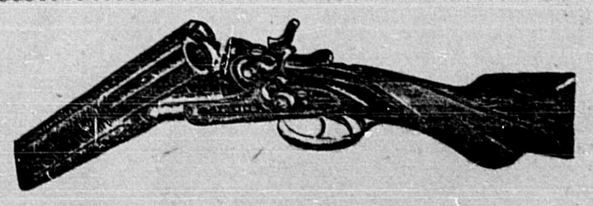

AUX CHASSEURS

Préparez-vous dès maintenant, n'attendez pas à la dernière minute, notre assortiment d'articles de chasseurs, est de première qualité, et garantie pour donner satisfaction, tel que:—

Fusils, 10 ou 12 calibres, de $8.00
Pistolets $3.50
Habits imperméables, de $1.75
Vestons imperméables $1.50

L. J. A. SURVEYER,

Main 1914 : : : : : : : : 52 BOULEVARD SAINT-LAURENT